

Pouvoir aux femmes ou femmes au pouvoir?: le mouvement des femmes roumaines en debat (1929-1944)

Petrescu, Alexandra

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Petrescu, A. (2005). Pouvoir aux femmes ou femmes au pouvoir?: le mouvement des femmes roumaines en debat (1929-1944). *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 5(3), 665-694. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56298-0>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Commercial-NoDerivatives). For more information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

Pouvoir aux femmes ou femmes au pouvoir ?

Le mouvement des femmes roumaines en débat (1929-1944)

ALEXANDRA PETRESCU

En Roumanie, le mouvement des femmes se caractérise, dans l'entre-deux-guerres, par le pragmatisme¹ et par la prééminence des personnalités féministes qui dirigeaient les différentes associations. Au début, les programmes visaient surtout des objectifs charitables², mais peu à peu les préoccupations s'élargissent, embrassant aussi le domaine économique, social, juridique et même politique. Les féministes multiplient et diversifient leurs revendications, insistant sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes; elles posent aussi le problème des droits politiques et continuent leurs démarches même si en 1929 la Loi administrative locale octroie le droit de vote à certaines catégories de femmes.

Nous nous proposons d'analyser l'évolution du féminisme roumain à partir de 1929, l'année de l'obtention du droit de vote des femmes pour la commune, et jusqu'en 1944, l'année qui marque la fin du régime d'Antonescu. Nous avançons l'hypothèse que la lutte des associations féministes pour les droits politiques intégraux continue sous le régime de la monarchie constitutionnelle, de la monarchie autoritaire et du régime militaire autoritaire. Nous avons opté pour une approche pluridisciplinaire, qui combine la démarche philosophique et la démarche sociologique.

Notre recherche fait appel à plusieurs catégories de sources. Les Archives Nationales Historiques de Bucarest³ ont été utilisées pour l'étude de l'activité de l'Union des Femmes Roumaines de la Grande Roumanie, de l'Association d'Émancipation Civile et Politique des Femmes Roumaines et du Groupe National des Femmes Roumaines. Les documents sont extrêmement nombreux, mais nous avons choisi seulement les archives qui parlent de la continuité de l'activité féministe après l'obtention des droits politiques partiels de 1929. Les articles de la

¹ Sylvie Chaperon définit la dimension pragmatique des mouvements de femmes: Sylvie CHAPERON, «Reprendre l'histoire du féminisme», in Anne-Marie SOHN, Françoise THELAMON (colloque organisé par), *L'Hisoire sans les femmes est-elle possible?*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1998, p. 209.

² La deuxième moitié du XIX^e siècle roumain connaît l'épanouissement des associations féministes avec des buts charitables; pour donner seulement quelques exemples, nous énumérons La Société de bienfaisance l'Obole, créée en 1883, La Société des Dames roumaines de Bucovine (1888), La Réunion des femmes roumaines de Sălaj (1899). Pour plusieurs informations v. Ștefania MIHĂILESCU, *Emanciparea femeii române. Antologie de texte*, vol. I, 1815-1918, Editura Ecumenică, București, 2001. Sur les rapports des genres à cette période v. Ionela BĂLUȚĂ, «Les rapports des genres dans la deuxième moitié du XIX^e siècle roumain», in *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. II, no. 2, 2002, pp. 417-426.

³ Direcția Arhivelor Naționale Istorice Centrale (DANIC), București, fonds Alexandrina Cantacuzino, fonds Elena Meisner.

presse féministe de l'entre-deux-guerres représentent une deuxième source; la presse offre un tableau complexe de l'activité des féministes roumaines et présente l'avantage de donner accès aux points de vue subjectifs. Les analyses déjà existantes sur les associations féministes de cette période de l'entre-deux-guerres représentent une partie bibliographique importante; nous avons utilisé surtout les analyses portant sur les années 1929-1944, mais nous avons également consulté les analyses concernant la période antérieure.

Plusieurs concepts vont structurer notre étude. Nous utilisons le concept de «dé-construction»¹ pour expliquer la désintégration du mouvement des femmes et sa ré-construction. Jacques Derrida comprend la dé-construction comme un «écroulement» des murs de la métaphysique occidentale non avec l'intention de la détruire, mais de la re-construire de nouveau, d'une autre manière². En ce sens nous pouvons dire que la dé-construction du féminisme roumain, initiée par le Groupe National des Femmes Roumaines, présidé par Alexandrina Cantacuzino, ne signifie pas détruire le féminisme mais le re-construire d'une autre manière.

Le concept de «pouvoir» rend compte des relations établies entre les associations féministes et entre les féministes et les hommes politiques. Nous voulons surprendre le jeu des pouvoirs qui sous-tendent toutes ces relations. La définition de Karen Warren³ est en ce sens très utile, car elle identifie cinq formes de pouvoir: le pouvoir avec le pouvoir, le pouvoir qui s'unit avec le pouvoir, le pouvoir à l'intérieur du pouvoir, le pouvoir qui tend vers le pouvoir et le pouvoir contre le pouvoir. Ces formes de pouvoir permettent l'étude des rapports qui s'établissent entre les associations féministes de même que des rapports existant entre ces associations et différents hommes politiques. À son tour, Michel Foucault considère que le pouvoir ne doit plus être conçu comme une opposition binaire et globale entre les dominants et les dominés⁴. Il faut renoncer aux termes de domination, dominé et dominant qui donnent naissance à une di-vision du monde fondée sur des références à des différences biologiques. Joan Scott souligne également la nécessité d'opérer une déconstruction des termes qui produisent la différence sexuelle⁵. Pour ce faire, elle propose le concept de «genre» qui est «la façon première de signifier des rapports de pouvoir»⁶.

Le féminisme dé-construit

Dans la période 1918-1929 le mouvement des femmes de Roumanie connaît un processus de solidarité et d'unification qui se veut un corollaire de l'union nationale achevée en 1918. Soixante associations féministes et leurs filiales répandues

¹ V. Jacques DERRIDA, *L'Écriture et la Différence*, Seuil, Paris, 1967; IDEM, *La Dissémination*, Seuil, Paris, 1972.

² Jacques Derrida considère que la déconstruction aurait été impossible dans un espace pré-marxiste. V. Jacques DERRIDA, *Spectrele lui Marx. Starea datoriei, travaliul doliului și noua Internațională*, trad. roum. B. Ghiu et M. Cosma, Polirom, Iași, 1999, p. 145.

³ Karen WARREN (ed), *Ecological Feminism*, Routledge, London-New-York, 1994.

⁴ Michel FOUCAULT, «Les Mailles du pouvoir», in *Dits et Écrits 1954-1988*, IV, Gallimard, Paris, 1994, pp. 188-192.

⁵ Joan SCOTT, «Le genre: une catégorie utile d'analyse historique», in *Cahiers genre et développement*, no. 1, 2000, p. 54.

⁶ *Ibidem*, pp. 56-58.

sur tout le territoire de la «grande» Roumanie se sont rendu compte qu'elles avaient des objectifs communs dans le domaine économique, social, juridique et politique; en 1925 elles étaient membres de la fédération l'Union des Femmes Roumaines de la Grande Roumanie, présidée par Maria Baiulescu. L'Union existait déjà en 1913 sous le nom de l'Union des Femmes Roumaines de Hongrie. Au cours des années, le nombre des associations membres va augmenter jusqu'à 104 en 1933¹, ce qui montre l'importance croissante de l'Union qui devient un catalyseur des actions féministes. Cette première étape de l'évolution du féminisme sera suivie par une deuxième, que nous appelons dé-constructiviste. La deuxième étape est marquée par l'apparition, en 1929, du Groupe National des Femmes Roumaines, présidé par Alexandrina Cantacuzino. Le mouvement des femmes roumaines de l'entre-deux-guerres comprend donc deux moments, en fonction du processus de solidarité ou de dé-solidarité caractérisant l'activité des féministes.

En ce qui concerne la première phase du féminisme, nous allons analyser l'activité de l'Union des Femmes Roumaines et l'activité de l'Association d'Émancipation Civile et Politique des Femmes Roumaines (créée en 1918, à lassy) qui agit au sein de l'Union. Nous voulons prouver que le féminisme intégrateur de la période 1918-1929 comprend deux actions qui se complètent réciproquement: il s'agit de l'action de l'Union et de l'action de son membre, l'Association d'Émancipation Civile (présidée par Elena Meissner) qui est «la plus dynamique organisation féministe des années 1930»². L'activité de l'Association semble diminuer le rôle de l'Union qui devient un «corps» dont la «chair» est l'Association: l'Union agit par l'intermédiaire de l'Association et en tire son souffle vital. L'importance accrue de l'Association d'Émancipation Civile s'explique par le fait qu'elle est reconnue aussi sur le plan international, s'affiliant en 1923 à l'Alliance Internationale pour le Suffrage Féminin.

Quant au rapport entre l'Union et l'Association, nous considérons que l'Union est l'image en miroir de l'Association. L'Association est le corps physique, qui agit, et l'Union apparaît comme le corps imaginaire. Le stade de miroir³ du féminisme roumain comprend la relation avec le corps-image, pas avec le corps physique. L'Union des Femmes trouve l'unité de ses activités dans l'activité de l'Association d'Émancipation Civile qui devient de plus en plus importante, la plupart des congrès de l'Union des années 1930 étant organisés par l'Association et par ses filiales; 1936 est l'année qui consacre l'affirmation de l'Association qui organise son Congrès en même temps que le Congrès de l'Union, à Constanța.

La fragmentation du corps de l'Union dans le sens d'une pluralité des associations qui la composent trouve l'unité à travers l'image de l'Association. Ce processus lacanien⁴ a comme résultat une rivalité continue de l'Union avec elle-même,

¹ *Anuarul Uniunii Femeilor Române din România Mare. Al XX-lea an de la întemeiere, Brașov, 1933, p. 5.* V. aussi, pour l'histoire de l'Union, *Anuarul Uniunii Femeilor Române din România Mare. Al șaptesprezecelea an de la întemeiere, 1913-1930, Brașov, septembrie 1930.*

² Ghizela COSMA, «Aspecte privind mișcarea feministă din România în perioada interbelică. Anii '30», in Ghizela COSMA, Virgiliu ȚĂRĂU (coord.), *Condiția femeii în România în secolul XX. Studii de caz, Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, 2002, p. 81.*

³ Pour nous le corps imaginaire qui est l'Union des Femmes représente l'ensemble des idées, des aspirations, des attentes, liées à l'Association qui est le corps naturel et qui agit dans l'espace public. L'Union des Femmes Roumaines a le genre féminin parce qu'elle est la valorisation du corps physique qui est féminin.

⁴ Nous réinterprétons le stade de miroir de Lacan en utilisant Maria FÜRST, Jürgen TRINKS, «Deconstrucția conceptului de eu», in IDEM, *Manual de filozofie, trad. roum. Ioana Constantin, Humanitas, București, 1997, pp. 187-188.*

rivalité qui se traduit dans les mécontentements des membres marquantes, comme Maria Dimitriu Castano; la rivalité au sein de l'Union intervient au moment où des figures marquantes de l'Association, leaders de la section de Bucarest (telles Calypso Corneliu Botez, Margareta Paximade Ghelmegeanu, Ella Negruzzi, Ortansa Satmary), entrent dans le Parti National Paysan. Maria Castano, la présidente de la filiale de Constanța, s'adresse directement à ses collègues dans un article de 1930, intitulé «Solidarité». Elle considère que cette solidarité a été rompue par l'intégration des femmes dans les partis politiques: «Rappelez-vous que vous ne devez pas faire du féminisme pour entrer dans la politique, mais vous devez supporter la politique pour pouvoir faire du féminisme»¹.

Maria Castano attaque ces féministes qui ont trahi la cause au moment du scandale politique de 1934² qui implique les conseillères du Parti National Paysan (entré dans l'opposition après les élections de 1933)³: Calypso Corneliu Botez, Ortansa Satmary et Margareta Paximade Ghelmegeanu sont accusées de l'appropriation des indemnités pendant leur mandat⁴. Outre le fait que la campagne contre ces membres du Parti National Paysan est considérée un essai de discréditer ces candidates avant les élections⁵, la réaction critique de Maria Castano est très importante pour notre analyse⁶. Calypso Botez répond aux accusations de sa collègue par la demande adressée à Elena Meissner d'exclure Maria Castano de l'Association. L'assemblée de Bucarest convoquée en mars 1934 réunit 100 000 femmes provenant de 120 associations⁷, sauf l'association présidée par Maria Castano, qui justifie l'absence de ses membres par le programme chargé des professeurs et des institutrices⁸.

Cette rivalité déclenchée par l'entrée des femmes dans la politique et ensuite par le scandale politique, peut être expliquée comme un effet du stade de miroir, effet qui s'étend au-delà du sujet. L'expérience vécue par l'Union dans le stade de miroir sert de prototype pour les relations avec une autre association; le sujet-Union tend à une unité illusoire qui tient du domaine de l'imaginaire. L'Union veut refaire une unité perdue, parce qu'Alexandrina Cantacuzino participe en 1921 au Congrès de l'Union des Femmes Roumaines comme représentante du Conseil

¹ Maria DIMITRIU CASTANO, «Solidaritate», in *Ziarul nostru*, an IV, nr. 3, 1930, p. 1.

² Nous pouvons aussi avancer l'hypothèse que Maria Castano a été influencée dans sa position par la campagne médiatique menée contre les femmes-membres du Parti National Paysan. En ce sens nous parlons du mécanisme de la publicité (négative), appelé extéro-conditionnement par Raymond ARON, *Histoire et Dialectique de la violence*, Gallimard, Paris, 1973, p. 164.

³ Aux élections pour la Chambre des Députés du 17 juillet 1932 le Parti National Paysan obtient 40,30% et le Parti National Libéral 13,63%, tandis qu'aux élections du 20 décembre 1933 le Parti National Libéral obtient 50,99% et le Parti National Paysan 13,92%. Pour les autres résultats des élections (1928-1937) v. Gheorghe SBÂRNA, *Partidele politice din România, 1918-1940. Programe și orientări doctrinare*, Sylvi, București, 2001, pp. 379-383.

⁴ Les anti-féministes ont accusé les femmes d'avoir touché leur salaire, considérant qu'elles peuvent ainsi être manipulées par les partis politiques.

⁵ «Consilierele și politica», in *Cuvântul femeilor*, an II, nr. 30, 1934, p. 1. Il s'agit des élections locales de 1934.

⁶ Maria DIMITRIU CASTANO, «Alegerile comunale», in *Ziarul nostru*, an VIII, nr. 1-2, 1934, p. 1.

⁷ «Un impresionant protest al asociațiunilor feminine din România», in *Gazeta femeii*, an III, nr. 54-55, 1934, p. 6.

⁸ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. I, f. 215.

National des Femmes, créé la même année¹. Alexandrina Cantacuzino se sépare définitivement de l'Union en 1929, l'année de la création du Groupe National des Femmes. À partir de cette date les deux associations nient réciproquement leur existence et s'attaquent à chaque occasion.

L'Union voit dans l'autre le moi, parce que l'autre se détache de son propre corps, elle (l'association) étant une partie du corps imaginaire. La rencontre avec l'autre (représenté par Le Groupe National) n'est qu'un échec, parce que l'autre est dégradé à une simple doublure; le sujet-Union ne voit dans le Groupe une essence, mais se voit dans l'autre; les deux Associations qui se regardent comme adversaires menacent, par leur regard même, l'unité imaginaire du moi conçu dans le stade de miroir. Le regard a un pouvoir médusant qui pétrifie l'autre et pour échapper à cette situation on doit annuler l'autre être indépendant pour devenir conscients de nous-mêmes². L'annulation se fait par l'intermédiaire du langage, du discours.

L'apparition du Groupe National des Femmes Roumaines, en avril 1929, fait éclater les critiques des autres féministes membres de l'Association d'Émancipation Civile et de l'Union des Femmes face à la doctrine du Groupe de «ne pas s'inscrire dans les partis politiques jusqu'au jour où les femmes auront obtenu les droits politiques intégraux»³. Maria Pop, la présidente de la filiale de Craiova de l'Association d'Émancipation Civile, considère que l'idée de la formation d'un parti des femmes est anachronique, car les femmes n'ont pas d'expérience dans la politique et ne possèdent pas de ressources financières. Comme le Groupe proclame la lutte entre les sexes et désire créer un parti exclusivement féminin (lançant même, en février 1929, un appel au rassemblement des femmes), Maria Pop refuse d'y adhérer⁴. Elena Meissner, la présidente de l'Association d'Émancipation Civile et Politique, se prononce contre la constitution d'un parti des femmes (dans l'article «La Vérité», publié dans le journal d'*Adevărul*, en mai 1929)⁵. À son tour, Maria Baiulescu, la présidente de l'Union des Femmes, ne peut pas accepter la séparation entre les femmes et leurs maris, frères ou fils, et insiste sur le besoin de collaboration entre les deux sexes pour servir l'intérêt national. En ce sens, Calypso Botez attaque Alexandrina Cantacuzino, en disant que la politique est la même pour les deux sexes qui ne peuvent que collaborer à l'intérieur de la même formation politique, en se complétant dans le travail public⁶. La scission définitive du mouvement des femmes se passe en janvier 1930, au moment de l'adoption de la motion des Associations-membres de l'Union, qui parle de la liberté des femmes de participer à la vie politique en devenant membres des partis existants. Les Associations n'admettent donc pas la lutte entre les sexes et, par conséquent, ni l'idée d'un parti féminin⁷.

¹ *Anuarul Uniunii Femeilor Române din România Mare. Al șaptesprezecelea an...* cit., pp. 5-7. Le troisième Congrès de l'Union se tient en 1921 à Arad.

² Pour la dialectique maître-esclave, v. F.G.W. HEGEL, *Fenomenologia spiritului*, trad. roum. V. Bogdan, Editura Academiei, București, 1965, pp. 107-115.

³ *Bulletin du Conseil National des Femmes Roumaines, 1921-1938*, Rédaction «Casa Femeii», București, 1940, p. 2.

⁴ Maria POP, «De ce n-am intrat în Gruparea politică a femeilor», in *Ziarul nostru*, an III, nr. 9-10, 1929, p. 8.

⁵ DANIC, fonds Alexandrina Cantacuzino, dossier 126, f. 9.

⁶ Daria LUCA, «De vorbă cu Doamna Calypso Botez», in *Gazeta femeilor*, an III, nr. 86-87, 1934, pp. 1-3.

⁷ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, f. 219.

Deux centres de pouvoir prennent contour, qui se contestent réciproquement: l'Union des Femmes Roumaines (qui va jusqu'à ne pas reconnaître le droit d'Alexandrina Cantacuzino de représenter la Roumanie aux Nations Unies) et Le Groupe National des Femmes Roumaines. Mais le moment du scandale politique qui affecte le mouvement des femmes est un moment de succès pour la stratégie du Groupe d'Alexandrina Cantacuzino, qui ne voulait pas que les femmes entrent dans les partis politiques¹. Nous allons nous pencher sur cette fragmentation de l'union féministe dans un double sens, positif et négatif.

Le sens positif consiste dans le pluralisme produit par cette fragmentation (pluralisme qui caractérise aussi le champ politique roumain jusqu'en 1938). Nous assistons à la naissance de plusieurs féminismes parallèles qui, par leur existence, mettent en question la perspective universaliste sur les femmes; la perspective moniste est abandonnée en faveur d'une perspective embrassant plusieurs catégories des femmes: les femmes qui veulent entrer dans la vie politique comme membres des partis, les femmes qui optent pour la neutralité politique et les femmes qui veulent former un parti féminin. Comme l'observent Berger et Luckmann, la situation pluraliste présuppose une société urbaine avec un degré élevé de la division du travail, une différenciation de la structure sociale et un surplus économique². La société roumaine de l'entre-deux-guerres peut être analysée à partir de cette définition du pluralisme, même si la crise économique de 1929, qui détermine l'écroulement du commerce international³, introduit des problèmes spécifiques. Nous voulons prouver qu'en Roumanie l'apparition des féminismes est liée au pluralisme de la société.

Les éléments constitutifs du pluralisme dans la période 1930-1941 reflètent le commencement du développement de l'urbanisation⁴. Conformément au recensement de 1930 en Roumanie existent 172 villes où se concentre 20,1% de la population du pays. Quant à l'évolution du nombre des habitants dans les grandes villes, la croissance est de 56,4% pour Bucarest (de 639 658 habitants en 1930⁵ à 999 658 en 1941) et de 8,2% pour Iassy (de 102 872 à 111 349). Mais le problème reste,

¹ Les attaques virulentes contre le Groupe National des Femmes ne sont pas en totalité fondées; par le désir de ne pas impliquer les femmes dans la politique Alexandrina Cantacuzino ne veut pas dire que les femmes se séparent des hommes, en stoppant toute collaboration. Au contraire, elle parle de la collaboration avec les hommes, mais en gardant la liberté des femmes qui ne veulent pas devenir un instrument des clubs politiques; Alexandrina CANTACUZINO, *Femeile în fața dreptului de vot. Programul de luptă al Grupării Femeilor Române. Cuvântare ținută în ziua de 10 aprilie 1929 la Casa Femeii pentru constituirea Grupării Femeilor Române*, Tipografia Capitalei, București, 1929. La même idée de collaboration avec les hommes politiques apparaît dans le *Bulletin du Conseil National des Femmes Roumaines*, cit., p. 2: «Le Groupe des Femmes Roumaines se réserve le droit de collaborer indistinctement avec tous les partis qui admettront son point de vue».

² Peter L. BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială a realității*, trad. roum. Alex. Butucelea, Univers, București, 1999, p. 147.

³ Pour l'analyse de la crise économique mondiale v. Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, «Criza din 1929 și depresiunea economică», in IDEM, *Istoria secolului XX*, vol. I, *Sfârșitul lumii europene (1900-1945)*, trad. roum. M. Ioan, All, București, 1998, pp. 224-232.

⁴ Pour l'analyse de l'urbanisation, les données sont extraites de Livia POPESCU, «Îșirea din premodernitate: capitalism, industrializare, urbanizare», in IDEM, *Structură socială și societate civilă în România interbelică*, Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, 1998, pp. 1-32.

⁵ Selon Ioana PÂRVULESCU la population de Bucarest en décembre 1930 est de 564 575 habitants; v. Ioana PÂRVULESCU, *Întoarcere în Bucureștiul interbelic*, Humanitas, București, 2003, p. 83.

pendant toute cette période, le sous-développement de l'infrastructure urbaine (salubrité, canalisation).

En ce qui concerne la division du travail et le surplus économique¹, la Roumanie enregistre des succès seulement dans le domaine pétrolier où elle occupe la quatrième place dans le monde en 1930, avec une production de cinq millions de tonnes. Les industries sont nombreuses, mais le pourcentage de la population impliquée dans les activités industrielles reste insignifiant (8%) par rapport aux pays occidentaux (entre 20% et 41%). L'industrie des confections détient en 1930 le plus grand nombre d'entreprises (47 111), dans lesquelles travaillent 22 675 femmes et 92 034 hommes. Le seul secteur industriel où le nombre des femmes dépasse celui des hommes est l'industrie textile où dans les 3 111 entreprises travaillent 23 954 femmes et 16 502 hommes. Le capital le plus important de ces entreprises reste encore le capital autochtone, mais la Roumanie continue de dépendre des investissements étrangers².

La structure sociale³ est différenciée et comprend la bourgeoisie et la pseudo-bourgeoisie, les ouvriers, la classe moyenne urbaine et rurale. La bourgeoisie n'est pas développée, représentant seulement 2,5% de la population du pays, tandis que la pseudo-bourgeoisie cumule 8% du total de la bourgeoisie⁴. Le nombre des ouvriers s'accroît de 92% dans la période 1918-1939, mais ils ne représentent que 8% de la population active, par rapport aux paysans qui représentent 77%. La population urbaine n'est que 19% de la population du pays, tandis que le nombre des propriétaires à la campagne (avec une propriété entre 5 et 50 hectares) se double entre 1900-1940.

Par conséquent, même si apparemment la Roumanie accomplit les conditions du pluralisme, il n'y a pas un développement réel des éléments constitutifs du pluralisme, ce qui déterminera la détérioration continue de la démocratie pendant toute cette période.

La pluralité d'options des féministes dans le domaine politique donne naissance à plusieurs types de féminismes, comme réponse «à la diversité du monde des femmes»⁵. Une fois déclarée la rupture entre les féministes, deux directions coexistent: un féminisme qui milite pour l'égalité (l'Union des Femmes) et un féminisme qui clame la différence (le Groupe National)⁶. Si l'Union des Femmes met l'accent sur l'égalité des droits des deux sexes, le Groupe National insiste sur la différence entre les sexes, militant pour une rupture partielle avec les hommes et pour l'indépendance des femmes dans le champ politique.

¹ *Ibidem*, pp. 9-19.

² Keith HITCHINS, *România 1866-1947*, trad. roum. G.G. Potra et D. Răzdolescu, Humanitas, București, 1996, p. 386.

³ Livia POPESCU, «Diviziunile sociale moderne», in IDEM, *Structură socială...cit.*, pp. 72-96.

⁴ *Ibidem*, p. 76. Plusieurs catégories font partie de la pseudo-bourgeoisie: des magistrats (19 500), des officiers (1 000), des propriétaires, des avocats (3 500), des médecins (2 500), des professeurs universitaires (10 100), des professeurs secondaires (3 000), des fonctionnaires (6 000), des écrivains et artistes (5 000).

⁵ Catharine MACKINON, *Toward a Feminist Theory of the State*, Harvard University Press, Cambridge, 1989, p. 12.

⁶ Joan Scott identifie aussi en France l'existence de ces stratégies féministes concernant le droit de vote. Citée par Bérengère MARQUES-PEREIRA, *La citoyenneté politique des femmes*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 68.

L'action du Groupe National des Femmes peut être interprétée dans une clé dé-constructiviste: Alexandrina Cantacuzino critique dans un premier temps le féminisme, pour pouvoir ensuite le re-construire. L'idéologie de droite devient de plus en plus manifeste à partir du premier Congrès du Groupe National (Cluj, janvier 1933), quand Alexandrina Cantacuzino propose la réforme constitutionnelle visant l'introduction du système corporatiste pour le Sénat¹. Cette idée revient dans les discours de la présidente du Groupe National au deuxième Congrès de Braşov (décembre 1933)² et au troisième Congrès de Bucarest (1934)³.

Les associations féministes et les rapports de pouvoir

La compétition qui existe entre les deux féminismes mène à la formation de deux centres de pouvoir et d'une bipolarisation du pouvoir féministe. En fait, les relations de pouvoir sont plus complexes et forment des réseaux de pouvoir⁴ à l'intérieur des organisations féministes (entre les membres) et à l'extérieur, entre les organisations mêmes. Nous commencerons avec l'analyse des rapports établis à l'intérieur des associations, pour continuer avec l'analyse des rapports existant entre les associations. Il est très important de noter qu'à l'intérieur des associations féministes il y a trois structures de domination, qui correspondent à trois dimensions de la stratification (pour reprendre la classification de Joan Scott): la classe sociale, le statut et le politique⁵. Dans une association féministe de l'entre-deux-guerres, les membres appartenant soit à l'élite soit à la classe moyenne sont moins visibles, parce qu'elles sont les seules (tel n'est pas le cas pour les paysannes) qui disposent des ressources nécessaires pour participer à la vie associative: capital culturel (éducation), capital matériel (propriété) et temporel (disponibilité)⁶.

Même si les féministes de la classe moyenne urbaine essaient d'intégrer dans leur mouvement les femmes paysannes, le processus d'éducation de ces femmes (en commençant avec l'alphabétisation) s'avère difficile. Les membres marquantes de la Société des Paysannes de 1929 appartiennent à la classe moyenne rurale. *Anuarul Uniunii Femeilor Române* (1913- 1930), y fait une seule référence, lorsqu'il présente les Sociétés ayant signé la motion de 1929 pour l'élargissement des catégories de femmes ayant le droit de vote⁷. Les relations de classe sont des relations de domination basées sur la constellation des intérêts qui sont différents dans le milieu urbain par rapport au milieu rural. Les femmes du milieu rural ne disposent pas de capital culturel et temporel et se trouvent dans une position doublement dominée. Les relations de statut sont des relations de domination basées sur

¹ «Discursul Alexandrinei Cantacuzino », in *Gazeta femeii*, an II, nr. 9, 1933, p. 3.

² « Congresul Grupării Femeilor Române la Braşov », in *Gazeta femeii*, an II, nr. 40-41, 1933, p. 6.

³ «Congresul Femeilor Române», in *Gazeta femeii*, an III, nr. 78-79, 1934, p. 4.

⁴ Michel FOUCAULT, «Les Mailles du pouvoir», in *Dits et Écrits...cit.*, pp. 188-192.

⁵ Joan SCOTT, *Stratification and Power. Structures of Class, Status and Command*, Polity Press, London, 1996, p. 25.

⁶ Livia POPESCU, *Structură socială...cit.*, pp. 116, 125. L'auteur considère que le développement insuffisant de la classe moyenne rend la société civile roumaine fragile.

⁷ *Anuarul Uniunii Femeilor Române din România Mare. Al şaptesprezecelea an...cit.*, pp. 9-14. La Société est présidée par Mme Diaconescu.

le prestige. Le statut rend la différence entre les féministes plus aiguë, à l'intérieur des associations se dressant de véritables pyramides de statut. Prenons l'exemple de la Ligue des Femmes Roumaines de lassy (qui apparaît en 1894) dont la pétition adressée en 1914 aux Chambres législatives contient non seulement le nom des femmes signataires, mais aussi leur statut (ce qui n'apparaît pas dans la pétition des femmes roumaines adressée au Sénat en 1917). Les signataires de la pétition de 1914 sont des propriétaires (la princesse Olga Sturdza, Elena Meissner), des professeurs, des institutrices (Maria Castano), des journalistes (Adela Xenopol, qui était en fait la directrice de la revue *Viitorul Româncelor*), des fonctionnaires, des artistes¹. Le statut est donné par l'appartenance à une classe sociale.

L'énumération des occupations de ces figures importantes de la Ligue rend compte de la composition des associations féministes à l'entre-deux-guerres: l'échelle inférieure est formée par les femmes de la classe moyenne, tandis que l'échelle supérieure réunit les femmes de la pseudo-bourgeoisie. Les catégories auxquelles appartiennent ces femmes sont: les avocats, les médecins, les professeurs universitaires, les professeurs secondaires, les fonctionnaires, les écrivains et les artistes; dans tous ces domaines, le nombre des femmes est infime par rapport aux hommes, notamment dans le système universitaire et juridique².

Rapporté à la population de la Roumanie (18 052 896 habitants en 1930³, dont 9 182 118 femmes et 8 870 778 hommes⁴) le nombre de ceux qui font partie de la bourgeoisie (37 000 bourgeois et 84 841 pseudo-bourgeois)⁵ est insignifiant. Mais l'existence de cette classe sociale joue un rôle important dans la configuration des relations de pouvoir. Dans le cas des associations féministes analysées, la relation entre les femmes appartenant à la classe moyenne et les femmes de la bourgeoisie ne peut être que de subordination, car cette relation renvoie au fonctionnement de la domination basée sur l'autorité. Dans une association les positions importantes sont occupées par les femmes qui apportent les ressources financières pour le fonctionnement; elles sont des propriétaires d'origine aristocratique, telle Olga Sturdza ou Alexandrina Cantacuzino, qui deviennent les présidentes des associations qu'elles créent. Ces femmes donnent, en fait, un corps à l'association, une personnalité qui n'est que la personnalité de la présidente, et non la somme des

¹ «Petiția Ligii Femeilor Române de la Iași, adresată Camerelor legiuuitoare pe 21 aprilie 1914», in *Viitorul Româncelor*, anul III, nr. 4, aprilie 1914, pp. 49-50. La Ligue fondée en 1894 se dissout après cinq années, v. Ionela BĂLUTĂ, «Apariția femeii ca actor social – a doua jumătate a secolului al XIX-lea», in Ionela BĂLUTĂ, Ioana CĂRSTOCEA (sous la direction de), *Direcții și teme de cercetare în studiile de gen din România. Atelier*, École Doctorale Régionale en Sciences Sociales et Colegiul Noua Europă, București, 2003, p. 69. La Ligue semble réapparaître avant la première guerre mondiale, avec cette pétition d'avril 1914. Elle avait déjà adressé deux pétitions à la Chambre des Députés et au Sénat entre 1894-1899, sans revendiquer explicitement des droits politiques, v. Ionela BĂLUTĂ, «Apariția femeii ca actor social»...cit., pp. 87-88.

² L'exemple d'Ella Negruzzi (une des fondatrices de l'Association d'Emancipation Civile et Politique) est éloquent: son désir de devenir avocat s'est heurté, en 1915, à la décision de la Cour de Cassation. Sa lutte est présentée par Eleonora STRATILESCU in *Unirea Femeilor Române*, an VII, nr. 3, martie 1915, pp. 174-178; nr. 5, mai 1915, pp. 233-237.

³ En 1933 la population totale de la Roumanie est de 18 652 678 et en 1938 de 19 750 004. V. Ioan SCURTU (coord), *Documente privind istoria României între anii 1918-1944*, Editura Didactică și Pedagogică, R.A., București, 1995, «Tabel privind mișcarea populației între anii 1920-1938», p. 685.

⁴ Cristian PREDA, «Anexa 6», in IDEM, *România postcomunistă și România interbelică*, Meridiane, București, 2002, p. 128.

⁵ Livia POPESCU, *Structură socială*...cit.

personnalités individuelles. La relation de subordination à la direction est évidente dans le cas du Groupe National des Femmes Roumaines, où les décisions prises par Alexandrina Cantacuzino sont respectées en totalité par les autres membres.

Les personnes qui font partie du comité dirigeant sont plus importantes que le reste des membres, elles ont plus de visibilité sociale et elles réussissent, par leur statut, à influencer l'opinion publique. Nous pouvons donc affirmer que le corps des associations est bourgeois, de même que l'âme; l'association (le corps) agit par l'intermédiaire des membres de la pseudo-bourgeoisie; leur importance sur le palier social fait valoir leurs demandes au nom des autres femmes. Les structures de domination existantes à l'intérieur d'une association féministe (traduites, comme nous l'avons vu, en relations de classe, de statut et de direction), font que les relations entre les femmes de la même association soient des relations de pouvoir.

L'enjeu de tous ces jeux de pouvoir n'est cependant pas la seule position privilégiée à l'intérieur de l'association; l'objectif devient, de plus en plus explicitement, la conquête du pouvoir politique. On peut ainsi expliquer pourquoi seulement les femmes importantes, qui possèdent toutes les formes de capital (surtout celui social) entrent dans la politique: Ella Negruzzi, Margareta Paximade Ghelmegeanu, Calypso Botez et Ortansa Satmary, qui sont les leaders de l'Association d'Émancipation Civile et Politique des Femmes, président les sections féminines du Parti National Paysan dans la capitale, en 1934¹. Maria Pop, la présidente de la filiale de Craiova de l'Association d'Émancipation Civile devient la première femme qui s'impose dans la hiérarchie supérieure du Parti National Paysan comme membre du comité exécutif central. Alexandrina Cantacuzino, la présidente du Groupe National des Femmes Roumaines, devient en 1930 conseillère à la mairie du I^{er} arrondissement de Bucarest². Cependant, il faut noter que la présidente de l'Union des Femmes Roumaines, Maria Baiulescu et la présidente de l'Association d'Émancipation Civile, Elena Meissner, ne se sont pas impliquées dans la politique, gardant une neutralité qu'elles considéraient nécessaire pour la continuation de l'activité féministe. Dans le cas de Maria Baiulescu, le *Statut* de l'Union l'empêche de poser sa candidature pour une fonction politique; Elena Meissner refuse de poser sa candidature, même si elle est sollicitée par le Parti National Paysan (qui insiste, en le lui demandant trois fois) et par le Parti National Libéral³.

Le fait que seules les membres de la pseudo-bourgeoisie soient à la tête du mouvement des femmes et participent aux élections s'explique par le capital culturel détenu par ces femmes (qui est plus important que les capitaux qui conditionnent l'engagement dans la lutte politique). Du total de ceux qui savent lire et écrire (8 250 183 personnes en 1930)⁴, les femmes représentent 3 356 236 et les hommes 4 893 497. En ce qui concerne le degré d'instruction, 2 845 275 femmes ont eu accès à l'école primaire par rapport à 4 172 988 hommes; pour le niveau secondaire le nombre des femmes est de seulement 338 636, par rapport à 369 995 hommes. Dans

¹ N.T. SIMIONESCU, «Marea întrunire feministă de la 2 decembrie din sala *Roxy*», in *Gazeta femeilor*, an III, nr. 86-87, 1934, p. 4.

² DANIC, fonds Alexandrina Cantacuzino, dossier 138, f. 27-29.

³ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. I, f. 22. Elena Meissner parle des partis qui l'ont contactée dans une lettre adressée à Maria Baiulescu, en 1930.

⁴ La statistique prend en compte les personnes âgées de plus de sept ans: 14 524 878 du total de la population qui est de 18 057 028. Du total de 14 524 878 seulement 8 250 183 savent lire et écrire. Les données sont extraites de Ioan SCURTU (coord.), *Documente privind istoria României...cit.*, pp. 94-96.

l'enseignement professionnel les femmes sont présentes en nombre de 92 830 et les hommes totalisent 170 749. Plus nous avançons sur l'échelle éducationnelle, plus les femmes sont peu nombreuses: à l'instruction universitaire n'ont eu accès que 21 295 femmes par rapport à 69 844 hommes. Le nombre des femmes qui ne savent ni lire ni écrire dépasse le nombre des hommes: 4 023 438 de femmes par rapport à 2 177 130 d'hommes. Dans les conditions où la plupart des femmes sont illettrées, seules les femmes éduquées peuvent participer à la vie politique et lutter pour les droits de toutes les autres femmes.

Il y a plusieurs facteurs responsables de l'analphabétisme massif en Roumanie, dont le plus important est le nombre accablant de ceux qui vivent à la campagne. Si la population rurale est en 1929 de 14 034 373, en 1933 elle est de 15 125 380 et arrive à 16 133 857 en 1938¹. En même temps, la population urbaine baisse entre 1929 et 1933 de 3 603 754 à 3 527 258, arrivant en 1938 à 3 616 147. La différence entre les chiffres du milieu rural et urbain offre une image de l'accès à la culture des paysans et des villageois. Dans ce contexte, on comprend mieux les efforts des féministes d'éduquer les femmes paysannes par des programmes qui leur sont spécialement destinés. L'enjeu est la préparation de ces femmes pour le vote. En ce sens l'Association d'Émancipation Civile et l'Union des Femmes se proposent de créer en chaque village des sous-filiales dépendantes des filiales locales². La femme paysanne doit devenir consciente de ses droits et de ses devoirs, elle doit travailler, aller à l'église, éduquer ses enfants dans l'esprit religieux, ne pas chercher à travailler dans les villes³. Cette éducation primaire de la paysanne se veut une étape préliminaire nécessaire pour accéder au droit de vote.

La Loi administrative donne le droit de vote à des catégories restreintes de femmes. La condition qui élimine dès le début la majorité des femmes est liée au niveau d'instruction⁴: la Loi (article 375) demande que «les femmes aient les connaissances du cycle inférieur secondaire, normal ou professionnel»⁵. Or, comme nous l'avons vu, peu de femmes ont suivi jusqu'en 1930 le cycle secondaire ou professionnel. La deuxième condition est «qu'elles soient fonctionnaires d'État, de département ou de commune». Pour la troisième condition, être veuve de guerre, le nombre semble s'accroître, si nous pensons que le total des pertes civiles et militaires dans la guerre a été de 700 000 personnes. La quatrième condition concerne les femmes décorées pendant la guerre, mais leur nombre est insignifiant. La dernière condition pour obtenir le droit de vote concerne les femmes qui sont à la tête des associations ayant la personnalité juridique: «elles auraient dû faire partie,

¹ Ioan SCURTU, *op. cit.*, p. 685.

² «Congresul UFR din România Mare ținut în zilele de 8, 9 și 10 septembrie 1928 la Cernăuți», în *Ziarul nostru*, an III, nr. 3-4, 1928, p. 4. Déjà en 1925 l'Association a une sous-filiale à Covei-Dolj. Dans les années suivantes l'Association et l'Union des Femmes vont insister sur la nécessité de dialoguer avec les femmes paysannes: Maria Baiulescu le fait en 1929 au Congrès de l'Union à Cernăuți et Elena Meissner en 1932, au Congrès de Iassy.

³ Elena MEISSNER, «Apelurile doamnei președinte generale», în *Ziarul nostru*, an VI, nr. 7, 1932, p. 2. Le Congrès de l'Union de Iassy (1932) décide la création de «cercles» dans les villages, près des écoles, où les paysannes reçoivent cet enseignement.

⁴ Le pourcentage de ceux qui savent lire et écrire est de 55,8% pour la Roumanie, 38% pour la Bessarabie, 65,7% pour la Bucovine, 67% pour la Transylvanie; v. Cristian PREDA, *România postcomunistă... cit.*, p. 89.

⁵ Les fragments de la Loi administrative locale de 1929 sont extraits de George ALEXIANU, «Regimul electoral în România», in *Enciclopedia României*, vol. I, Editura Academiei, București, 1938, p. 237.

au moment de la promulgation de la loi, du comité de direction des sociétés avec personnalité juridique, ayant comme but les revendications sociales, la propagande culturelle ou l'assistance sociale».

La situation peut paraître paradoxale si nous faisons une comparaison entre l'Italie de 1928 et la Roumanie de 1909: en Italie, en 1928, il y a seulement 199 maisons d'édition¹ tandis qu'en Roumanie il y a, en 1909, 315 maisons d'édition. Dans l'entre-deux-guerres, l'activité éditoriale est également riche: la littérature occupe la première place avec 21% de la production éditoriale, suivie par les manuels scolaires (14%), la médecine (12%), les livres religieux (10,9%) et les sciences économiques (5%)². L'analphabétisme de la plupart des femmes ne peut être expliqué que par leur accès difficile aux livres. Il faut encore noter que les maisons d'édition ne publient, à cette époque, que 31 livres de sciences politiques, qui représentent 3,1% de la production éditoriale totale. Ainsi, même la préparation des femmes éduquées pour la vie politique est difficile. Si nous tenons aussi compte du fait que les livres de sociologie ne sont que huit et qu'il n'y a que deux livres d'éthique, nous pouvons comprendre que même si les femmes de la pseudo-bourgeoisie ou de la classe moyenne voulaient perfectionner leurs connaissances, elles n'avaient pas les moyens livresques pour le faire.

L'analyse des relations établies entre les associations fait appel à la théorie de Berger et Luckmann sur les univers symboliques³, qui sont des corpus de traditions théoriques qui englobent différents domaines de significations⁴. L'univers symbolique porte tant sur la société historique que sur la biographie de chaque individu. Nous considérons que les associations des femmes sont des univers symboliques parce qu'elles ont des traditions théoriques⁵, possèdent un domaine de signification comme les droits politiques et incluent les biographies des femmes membres.

Chaque femme qui entre dans une association construit ainsi son identité et l'association, à son tour, construit sa personnalité (juridique) à partir de la somme des identités individuelles. Dans le grand univers des femmes quelques-unes forment de petits univers qui sont les associations. Ces femmes partagent avec les autres femmes le même univers de base, et avec les femmes membres de l'association l'univers partiel. Les associations sont de petits univers dans le grand univers de la société et en même temps dans l'univers de l'association qui les intègre: l'Union

¹ Cornelia GĂLĂTESCU, «Momente semnificative în activitatea editorială din perioada interbelică», in IDEM, *Contribuții bibliologice și cercetări de arhivă*, Editura «Philobiblo» a Bibliotecii Centrale Universitare «Lucian Blaga», Cluj-Napoca, 1995, p. 148. À Bucarest le nombre des maisons d'édition et des typographies s'accroît de 84 à 93 entre les deux guerres.

² *Ibidem*, p. 49. La statistique prend en compte 1 021 livres parus entre les deux guerres.

³ Peter L. BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială...cit.*, pp. 110-150.

⁴ *Ibidem*, p. 114.

⁵ Les féministes considèrent que les droits politiques doivent être obtenus par l'effet de la propagation des idées; v. Eleonora STRATILESCU, «Conferință ținută la Ateneu pe 12 aprilie 1912», in *Univers*, Iași, 13 mai 1912. Les références théoriques des féministes remontent jusqu'à Plutarque qui considérait que l'inégalité entre les sexes devait cesser; v. «Cuvântarea Dr. Elena Manicatide-Venert», in *Întrunirea femeilor române pentru revendicarea drepturilor civile și politice, ținută la 4 martie 1923 la Teatrul «Regina Maria», Societățile feministe române unite*, Tipografia «Cultura», București, 1923, p. 5. Elena Manicatide-Venert fait référence aussi à Victor Hugo qui disait que la femme qui ne votait pas n'était pas citoyenne, seuls les hommes bénéficiant de ce privilège, *ibidem*, p. 6.

des Femmes est l'univers des associations composantes. Nous adoptons donc une double perspective, correspondant à une «mise en abîme» ou à une «mise en cadre»¹. La première perspective revient à l'image du miroir dont nous avons parlé au début de notre analyse.

La multitude d'associations existantes parle de la pluralité de l'espace social roumain; en même temps l'appartenance à la même association (nous nous référons à l'Union des Femmes) parle plutôt d'un monopole sur l'univers des femmes. L'idéologie féministe² génère, dans une première étape, la solidarité qui est rompue ensuite par le Groupe National des Femmes Roumaines. Le Groupe représente l'univers général qui est interprété de manières différentes, en fonction des intérêts concrets investis dans la société³. L'intérêt d'Alexandrina Cantacuzino et de son Groupe est de former un parti politique indépendamment des hommes, sans rompre totalement la collaboration avec eux. Par contre, l'intérêt de l'Union et de l'Association d'Émancipation Civile est de participer à la vie politique à l'intérieur des partis politiques dirigés par les hommes. Adeptes d'idéologies différentes, les deux univers ne peuvent plus se tolérer.

Le Groupe d'Alexandrina Cantacuzino est vu par l'Union comme un groupe dissident, comme une secte créée au sein du mouvement féministe. Pour l'Union, qui s'érige en univers légitime des féministes, le Groupe est un sous-univers qui forme une sous-société. Ces deux univers (l'Union et le Groupe) sont des univers alternatifs pour la réalité parce qu'ils ont le pouvoir de produire la réalité⁴. Le grand univers féministe est aussi un univers alternatif au monde des hommes et produit une réalité qui ne s'adresse qu'aux femmes. La réalité de l'Union se veut la réalité du féminisme roumain et conteste la réalité du Groupe qui se propose de créer un univers politique seulement pour les femmes. Ces définitions rivales de la réalité sont établies en fonction des intérêts sociaux différents⁵. Chaque univers lutte pour se légitimer et pour se conserver, utilisant le mécanisme du nihilisme⁶. Surtout l'Union des Femmes utilise ce mécanisme; face aux attaques de l'Union qui condamne la formation d'un parti politique féminin, Alexandrina Cantacuzino adopte une stratégie défensive, niant l'idée que le Groupe National des Femmes est un parti politique. Elle considère, au contraire, que le Groupe a le rôle de préparer les femmes pour la vie politique parce qu'elles ne bénéficieraient pas, au moment de la création du Groupe, de droits politiques⁷. Cette légitimation négative présuppose la négation⁸ de toute réalité qui ne correspond pas aux structures de l'univers en cause et cette réalité est représentée par l'Autre. Dans cette lutte (que nous avons présentée dans la première partie de notre analyse) qui se donne au niveau du discours, du conceptuel, l'Autre association (le Groupe) se dissout, s'altère sous le regard dominateur de l'Autrui (l'Union).

¹ Le premier procédé est utilisé dans la littérature et le deuxième dans la peinture.

² Dans une première phase les féministes ont une doctrine qui se transforme ensuite en idéologie.

³ Peter L. BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială...cit.*, p. 145.

⁴ *Ibidem*, pp. 128, 140.

⁵ *Ibidem*, p. 141.

⁶ *Ibidem*, p. 133. Les auteurs parlent aussi d'une autre application du mécanisme conceptuel qui est la thérapie, pp. 132-134.

⁷ DANIC, fonds Alexandrina Cantacuzino, dossier 126, f. 45.

⁸ L'Union des Femmes nie la qualité d'Alexandrina Cantacuzino de représenter la Roumanie auprès des Nations Unies.

Si dans la définition de Berger et Luckmann l'univers symbolique ordonne l'histoire et établit une mémoire collective¹ (en notre cas la mémoire de l'association), au moment où l'Autre est réduit à l'Autrui il s'évanouit, perd ses contours réels et devient un spectre². Le processus du nihilisme ne veut pas seulement annihiler la présence corporelle de l'Autre, mais aussi le faire disparaître. Néanmoins, cet univers continue d'ordonner et d'engendrer sa propre histoire comme l'histoire d'un spectre, son in-existence devenant subversive parce que la nature du spectre est de revenir et de hanter le présent³. Le Groupe National des Femmes Roumaines d'Alexandrina Cantacuzino ne disparaît que pour l'autre groupe qui nie sa réalité, mais dans le cadre de l'univers de la société il continue d'exister, ce qui prouve que le nihilisme n'a de signification que pour l'univers qui l'a entrepris. En ignorant l'existence du Groupe, l'Union le rend absent de l'histoire, niant son autorité. La spectralité imposée n'est que la dispersion du sujet, et non sa destruction totale. La dispersion n'anéantit pas le sujet, mais l'offre au regard comme pluralité de positions⁴; cette fragmentation opérée par l'Autrui est un danger pour l'intégrité du sujet. Le pluralisme dans ce cas n'est pas désiré par l'Autre, mais lui est imposé du dehors, comme une caractéristique confectionnée et qui est attachée à son image. Ce type de pluralisme n'est pas positif et ne s'inscrit pas dans le pluralisme qui caractérise la société roumaine de l'entre-deux-guerres, même si ce pluralisme est critiqué par le féminisme post-moderniste⁵.

La confrontation entre les univers symboliques soulève le problème du pouvoir⁶. Dans l'analyse des relations de pouvoir entre les associations féministes de l'entre-deux-guerres nous allons utiliser les cinq formes de pouvoir identifiées par Karen Warren⁷. La première phase du féminisme – «le pouvoir avec le pouvoir» – est caractérisée par la coalition, la solidarité (c'est le moment de la formation de l'Union des Femmes). Dans la deuxième phase – «le pouvoir vers le pouvoir» –, le pouvoir féministe s'oriente vers le pouvoir politique, ce qui se traduit par une campagne pour l'obtention des droits politiques intégraux pour les femmes. «Le pouvoir à l'intérieur du pouvoir» désigne le pouvoir du Groupe National des Femmes Roumaines qui se crée à l'intérieur du pouvoir féministe. C'est le moment qui ouvre la quatrième phase du féminisme roumain, «le pouvoir sur le pouvoir»; dans ce cas le pouvoir est exercé des deux côtés, par l'Union des Femmes et par le Groupe National. Finalement, cette phase se transforme en «pouvoir contre le pouvoir» qui définit la lutte entre les deux féminismes.

¹ Peter L. BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială...cit.*, p. 122.

² En ce sens Michel de Certeau affirmait que «l'Autre est absent de l'histoire». Michel de CERTEAU, *La culture au pluriel*, UGE, coll. «10/18», Paris, 1974, chap. 3, «La beauté du mort» (écrit en collaboration avec D. Julia et J. Revel).

³ Pour l'analyse du spectre v. Jacques DERRIDA, *Spectrele lui Marx...cit.*, pp. 35-91, et Jean BAUDRILLARD, Marc GUILLAUME, «Spectralitatea ca eliziune a altului», in IDEM, *Figuri ale alterității*, trad. roum. C. Mihali, Editura Paralela 45, București, 2002, pp. 13-32.

⁴ Jean BAUDRILLARD, Marc GUILLAUME, *op. cit.*, p. 26.

⁵ Par exemple: Jane FLAX, *Thinking Fragments: Psychoanalysis, Feminism and Post-modernism in the Contemporary West*, University of California Press, Berkeley, 1990, pp. 218-219, 233. Elle voit dans le pluralisme un élément de la théorie politique du poststructuralisme.

⁶ Peter L. BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială...cit.*, p. 128.

⁷ Karen WARREN (ed.), *Ecological Feminism...cit.*

Les féministes et les hommes politiques

La Loi administrative de 1929 qui donne aux femmes le droit d'élire et d'être élues au niveau local semble changer le statut des femmes dans la société. Mais le droit ne concernait que les femmes qui accomplissaient certaines conditions. Néanmoins, même si les femmes ne bénéficiaient pas de droits politiques intégraux, ces droits partiels offraient la chance, à un nombre réduit d'entre elles, d'entrer dans le cercle de la «haute politique»¹. Nous avons déjà parlé des femmes membres de l'Association d'Émancipation Civile qui sont entrées dans le Parti National Paysan. Le Parti National Libéral a eu aussi des femmes dans les conseils municipaux, mais leur nombre était insignifiant: en 1934, à Bucarest, à la suite des élections locales, seulement trois femmes en sont devenues membres – Tatiana Iorgulescu, Zefira Voiculescu et Maria Pilat. En 1937 deux femmes sont élues dans le conseil: Florica Marcotzi et Elena Gheorghiane. Une année plus tard, en 1938, les conseils intérimaires ne comptent qu'une seule femme – Henrieta Gavrilăscu². Le nombre des femmes élues doit être rapporté au nombre des femmes qui votent, à savoir 7 000 à Bucarest, en 1930³.

La faible proportion des femmes-membres des conseils communaux va déterminer une vive propagande pour l'établissement d'une proportion obligatoire des conseillères. L'Union des Femmes Roumaines et l'Association d'Émancipation Civile votent cette revendication dans le cadre de leurs Congrès, en 1932 et en 1936. La lutte des femmes pour leurs droits politiques continue. Cette lutte se donne dans le contexte où peu de partis se préoccupent, après 1930, de l'octroi des droits politiques intégraux pour les femmes. En 1930 le Parti National Libéral considère que le régime parlementaire, basé sur le suffrage universel, reste la seule garantie pour le développement des sociétés modernes et que le suffrage universel représente l'instrument de toutes les possibilités démocratiques d'ordre politique⁴. Le Parti ne parle pas de l'extension des droits politiques pour les femmes. Ni le Parti National Paysan qui avait accordé en 1929 le droit de vote à la commune pour les femmes ne s'intéresse plus à cet aspect dans la motion adoptée en 1935. La réforme électorale est inscrite dans le programme du Parti du Peuple du général Averescu, mais il n'y a aucune référence au vote des femmes; le programme parle seulement de la nécessité de l'application du vote universel pour assurer la libre expression de la volonté des citoyens. Le seul parti qui inclut dans son programme politique les droits politiques pour les femmes est le Parti National Libéral-Gh.I. Brătianu qui, dans son nouveau programme politique de 1936, prévoit, au chapitre «Politique d'État», «l'extension des droits politiques pour les femmes»⁵.

¹ Joan SCOTT, «Le genre: une catégorie utile d'analyse historique», cit., p. 62.

² Ghizela COSMA, *Femeile și politica în România. Evoluția dreptului de vot în perioada interbelică*, Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, 2002, pp. 118-119.

³ S. CUTIȘTEANU, Gh.I. IONIȚĂ, *Electoralul din România în anii interbelici. Mișcarea muncitorească și democratică în viața electorală din România interbelică*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1981, p. 157. À Ploiești, du nombre total des électeurs, qui était de 18 882, seulement 2 600 étaient femmes.

⁴ Gheorghe SBĂRNA, «Programul Partidului Național Liberal din mai 1930», in IDEM, *Partidele politice din România 1918-1940. Programe și orientări doctrinare*, Sylvi, București, 2001, pp. 106, 117.

⁵ IDEM, «Noul program politic al PNL-Gh.I.Brătianu», in *ibidem*, p. 292.

Les droits politiques des femmes passent dans le deuxième plan, l'assistance sociale devenant une préoccupation centrale. On constate que les partis se concentrent de plus en plus sur la santé de la mère et de l'enfant. Le Parti National Libéral inscrit l'assistance sociale dans son programme de 1930 et en 1933 le Parti du Peuple accorde une attention particulière à la santé, se proposant de diminuer chaque année le chiffre de la mortalité. En 1936 le Parti National Libéral-Gh.I. Brătianu parle du problème sanitaire, désirent combattre les maladies vénériennes et la mortalité infantile, protéger la maternité et l'enfant.

Les femmes s'impliquent de prédilection dans le domaine social, leur action devenant de plus en plus ample et inspirant même la législation du domaine¹. L'entrée des féministes dans les partis politiques va consolider leur intérêt pour la politique. Il semble que la stratégie des partis de détourner l'attention des féministes vers le domaine social, qui les intéresse en particulier, a eu l'effet attendu: les féministes semblent se contenter de travailler dans le champ social comme membres du champ politique, et ne veulent plus se dédier aux activités politiques qui, à leur avis, sont destinées aux hommes. Florica Georgescu, la présidente de la section féminine du Parti National Libéral du troisième arrondissement de la capitale, dresse un rapport sur l'activité des années 1931-1934, en faisant une séparation nette entre les préoccupations féminines et l'activité politique. Elle considère que les féministes doivent travailler sur le terrain de l'assistance sociale, tout en restant des collaboratrices «loyales et dignes» du parti qui les a cooptées².

L'intérêt des hommes politiques pour l'assistance sociale n'est qu'une stratégie pour attirer les voix des femmes (le problème social apparaît dans les programmes politiques des partis). En même temps, les droits politiques semblent perdre de leur importance face à la mortalité infantile³ ou à la protection de la mère. Les féministes se considèrent appelées à lutter dans les domaines qui «leur sont propres» et laissent aux hommes les autres tâches, qui leur sont «spécifiques». Dans une circulaire adressée aux présidentes des sections féminines du Parti National Paysan, Calypso Cornelia Botez insiste sur les activités qui doivent être accomplies par les femmes: l'hygiène de la maison, du jardin, de l'enfant, la préparation des aliments. Voilà comment les femmes du Parti National Paysan entendent agir dans la politique⁴. En se retirant de l'activité politique, même si elles sont membres des partis, les féministes confirment la différence sexuelle entre les hommes et les femmes,

¹ «Le projet de loi pour la protection de la mère et de l'enfant» élaboré dans la quatrième décennie par l'Association des Cercles des Bonnes Ménagères va être utilisé pour la création du *Règlement pour la protection de la mère et de l'enfant* paru en 1937; v. Crina DIACONU, «Aspecte privind rolul femeilor în procesul de reformare și modernizare socială în România interbelică. Activitatea și inițiativele Asociației Cercurilor de Gospodine în domeniul ocrotirii și asistenței mamei și copilului», în Ghizela COSMA, Virgiliu ȚĂRĂU (coord.), *Condiția femeii în România în secolul XX...cit.*, pp. 11-37.

² *Raportul activității secțiunii feminine a PNL din sectorul III Albastru, 1931-1934*, București, 1934, p. 5.

³ En Roumanie la mortalité infantile est la plus grande de l'Europe entre les deux guerres, même si le taux de natalité est très élevé à la campagne: en 1933 dans le milieu rural le nombre d'enfants nés est de 521 594 et en 1938 de 507 741, par rapport au milieu urbain où le nombre est de 73 240 en 1933 et 77 456 en 1938; v. Ioan SCURTU (coord.), *Documente privind istoria României între anii 1918-1944*, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1995, p. 685.

⁴ «Cum înțeleg să activeze în politică femeile național-țărăniști», in *Gazeta femeilor*, an V, nr. 138-139, 1936, p. 4.

une différence qui est à la base du contrôle des femmes¹. Leur activité n'est qu'une activité sociale, politique et sociale devenant des synonymes dans le langage des féministes membres des partis politiques.

Le pouvoir politique, ayant un rôle productif dans le domaine législatif (il produit les lois), se préoccupe du rôle reproductif des femmes, en insistant, ainsi, sur la différence entre les rôles des hommes et des femmes. Le fait que l'État est intéressé par la protection de la mère témoigne de l'accent posé par les hommes politiques sur cette différence qui règle les rapports entre les hommes et les femmes. La femme-mère doit comprendre que sa place est à la maison, pour élever et éduquer ses enfants, et non dans la politique, domaine réservé exclusivement aux hommes. Nous revenons, ainsi, à l'image qui dominait la pensée politique jusqu'en 1929: les femmes représentent la nation et les hommes l'État, les femmes ne pouvant pas représenter l'État, qui est de genre masculin². La politique sanitaire de l'État veut renforcer la nation (qui est de genre féminin); la Loi du 14 juillet 1930 contient un chapitre spécial dédié à la protection de la mère et de l'enfant. La Loi pour l'unification des assurances sociales, qui offre un cadre unitaire pour le fonctionnement des assurances dans tout le pays, est votée dans des conditions économiques très difficiles, en avril 1933. La crise mondiale déclenchée en 1929 détermine la réduction du nombre des entreprises de 4 094 en 1927 à 3 487 en 1933, de même que la réduction du nombre des employés: de 201 184 en 1929 à 152 198 en 1932. La valeur de la production baisse aussi de 56,1 milliards lei en 1929 à 32,5 en 1932³. Quant aux contributions à l'État, la Loi de 18 mai 1932 prévoyait une croissance de 25 millions lei à partir de l'année 1935.

La Loi de 1933 était plus généreuse avec les mères par rapport à la Loi de 1938 qui, adoptée sous un régime autoritaire, introduira des conditions plus âpres pour l'accord de l'aide. Si la Loi de l'unification conditionnait l'appui financier par la cotisation aux assurances pendant 26 semaines dans les derniers 12 mois, la Loi de 1938 demande 26 semaines de contribution pendant les deux derniers ans pour que la femme bénéficie de l'assistance du médecin, de la sage-femme et de médicaments. La Loi de 1933 offrait une aide en argent (50% du salaire moyen) pour 12 semaines, tandis que la Loi de 1938 conditionnait cette aide par une contribution de 36 semaines avant l'accouchement ou 52 semaines dans les deux derniers ans⁴. Être mère devient de plus en plus difficile même si la mère est considérée l'élément générateur de la nation.

Le rapport entre les hommes et les femmes est un rapport de pouvoir qui doit être défini politiquement⁵. La société roumaine de l'entre-deux-guerres est une société patriarcale, où les hommes ont plus de pouvoir que les femmes. «Les professionnels de la politique»⁶ créent un espace masculin où les femmes n'ont pas

¹ La différence sexuelle est la façon de signifier la différenciation, considère Joan SCOTT, «Le genre: une catégorie utile d'analyse historique», cit., p. 59.

² Leora AUSLANDER, Michelle ZANCARINI-FOURNEL, «Le genre de la nation et de l'État», in *Clio. Histoire, Femmes et Société*, no. 12, 2000, pp. 5-13.

³ Les données sont extraites d'Ilie MARINESCU, «Condițiile economico-financiare în perioada unificării asigurărilor sociale», in IDEM, *Politica socială interbelică în România. Relații între muncă și capital*, Editura Tehnică, București, 1995, pp. 123-128.

⁴ Ilie MARINESCU, *op. cit.*, p. 139, p. 186.

⁵ *Ibidem*, p. 184.

⁶ Pierre BOURDIEU, «La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no. 36-37, février-mars 1981, p. 8; Bourdieu considère que la lutte politique n'a lieu qu'entre les professionnels qui sont les hommes.

d'accès¹; les limites du droit de vote parlent du contrôle que les hommes politiques continuent d'exercer sur les femmes. En ce qui concerne les associations, la Loi de février 1924 empêche la formation d'organisations avec des objectifs politiques, le système d'enregistrement et l'activité ultérieure supposant l'ingérence de l'État; la condition pour la création d'une association est la présence de minimum 20 membres et la procédure d'enregistrement demande l'avis du ministère répondant du domaine respectif². Livia Popescu considère, en ce sens, que la législation roumaine dans le secteur associatif promeut plutôt la tolérance des associations et non leur protection, la vision adoptée par l'État étant moins libérale que la vision de la France, par exemple, qui a inspiré cette loi³. D'autre part, nous devons noter le nombre croissant d'associations charitables qui apparaissent dans les années '30: 125 au niveau du pays, dont un tiers se trouvent dans la capitale; en 1936 leur nombre va s'accroître jusqu'à 1 101⁴.

Toutes les associations féministes se trouvent sous la surveillance de l'État. Les relations entre les associations de femmes et le pouvoir politique suivent les étapes correspondant aux cinq formes de pouvoir identifiés par Karen Warren. Une première étape se caractérise par la contrainte et des libertés restreintes, le pouvoir politique étant contre le pouvoir des femmes. Dans une deuxième phase le pouvoir féminin est contre le pouvoir masculin et cela se traduit par la demande de droits politiques pour les femmes. Ensuite, le pouvoir féminin tend vers le pouvoir masculin en obtenant des droits partiels. La quatrième étape – le pouvoir avec le pouvoir – signifie l'acceptation des femmes dans les partis politiques et prépare l'étape finale où le pouvoir féminin est à l'intérieur du pouvoir masculin, certaines femmes devenant des membres des partis au pouvoir.

Le désir de contrôler l'espace public – et dans la mesure du possible l'espace privé – est une caractéristique des régimes politiques de l'entre-deux-guerres; la monarchie constitutionnelle, de même que la dictature royale de Carol II, utilisent l'état de siège pour pouvoir contrôler la presse⁵. La parution des publications féministes à contenu politique est très difficile; si nous tenons compte du fait que presque toute la période de l'entre-deux-guerres⁶ a connu l'état de siège, nous pouvons comprendre l'impact faible des opinions politiques féministes sur les hommes politiques. Pendant l'état de siège, la création des périodiques demandait une autorisation spéciale; à cause de la censure préventive, certains périodiques pouvaient être suspendus temporairement ou définitivement et leurs maisons d'édition pouvaient

¹ Dans la période de l'entre-deux-guerres les écrivains construisent aussi leur propre espace masculin: dans la café *Capșa*, où ils se rencontrent, l'entrée des femmes y est interdite et les épouses doivent demander au serveur de chercher leurs maris; Ioana PĂRVULESCU, *Întoarcere în Bucureștiul interbelic*, cit., p. 274.

² Olivier PEYROUX, «Rôle et influence actuels des contre-pouvoirs associatifs et syndicaux en Roumanie», in *Studia Politica. Romanian Political Science Review*, vol. III, no. 4, 2003, pp. 1007, 1051.

³ Livia POPESCU, «Caracteristicile societății civile din România», in IDEM, *Structură socială...* cit., p. 115.

⁴ *Ibidem*, p. 116.

⁵ Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse de la Roumanie pendant la période de l'entre-deux-guerres», in *Revue Roumaine d'Histoire*, Académie des Sciences Sociales et Politiques de la République Socialiste de Roumanie, tome XIX, no. 2-3, avril-septembre 1980, p. 389. L'auteur énumère les trois fonctions sociales de la presse, identifiées par W. Haacke; la fonction secondaire de la presse est de documentation et la troisième est éducative.

⁶ L'état de siège est déclaré en 1927, 1928, 1929, 1930, 1933, 1934, 1935, 1936, 1938.

être confisquées¹. En même temps, la procédure pour la parution d'une publication était difficile et commençait avec une pétition adressée aux autorités communales, l'avis favorable devant être donné par la préfecture départementale, par le service local de la *Securitate* et par le commandement de l'armée du rayon où domiciliait le solliciteur; à la fin on avait besoin de l'accord de la direction de la presse².

En Roumanie il n'y a pas une Loi de la presse entre 1919-1940 et les projets de loi élaborés pendant toute cette période se proposent de subordonner la presse au pouvoir exécutif³. Même dans ces conditions, le nombre des publications périodiques s'accroît de 1 263 en 1927 à 2 350 en 1936, de même que le nombre de journaux – de 1 308 en 1934, à 1 376 en 1936 – et le nombre de revues – de 945 en 1934 à 974 en 1936⁴. Les publications féministes se multiplient aussi⁵. Le tirage⁶ total des journaux et revues (y compris des publications féministes) pour l'année 1936 est de 4,7 millions exemplaires. Pendant la dictature royale de Carol II le contrôle de la presse va être plus sévère, le Décret du 13 avril 1938 subordonnant la presse à l'État: on établissait le contrôle obligatoire des fonds des journaux (article 1) et la nécessité d'annoncer par écrit l'intention d'éditer un journal (article 3)⁷. À la

¹ Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse... cit.», p. 404. Il y avait aussi d'autres lois qui venaient compléter l'état de siège; par exemple, la Loi pour la préservation du silence de 2 avril 1930 punit avec l'emprisonnement de 3 mois à 2 ans la diffusion des publications, revues et affiches qui propagent des faits faux qui produisent la panique ou troublent la sécurité nationale; v. Dinu C. GIURESCU «Regimul democratic (1919-1938)», in IDEM (coord.), *Istoria României în date*, Editura Enciclopedică, București, 2003, pp. 355-438.

² Nicolae DASCĂLU, *loc. cit.*

³ En 1927 le Projet de Loi de la presse suscite le mécontentement des journalistes qui considèrent que «sous le prétexte de l'accroissement de la responsabilité juridique et de l'augmentation de l'influence de la presse sur l'opinion publique, on a essayé de légiférer la subordination de la presse au pouvoir exécutif» (correspondance de la Direction de la Presse avec le Ministère de la Justice, in Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse... cit.», p. 395). En 1931 un nouveau projet détermine une nouvelle prise de position, le Syndicat de la Presse d'Olténie considérant que «c'est un monstrueux essai de paralyser la liberté de la presse», in *ibidem*, p. 396.

⁴ *Ibidem*, pp. 392-393.

⁵ L'histoire de la presse féministe commence à Bucarest, en 1878, avec la parution de la publication *Femeia Română*, sous la direction de Maria Flechtenmacher. Le long des années, les revues féministes sont la création des associations, chaque association féministe ayant une publication: L'Union des Éducatrices Roumaines (Iassy, 1908) avec *Uniunea Femeilor Române*, L'Union Culturelle des Femmes Roumaines avec *Revista Noastră*, L'Émancipation de la Femme (Bucarest, 1911) avec *Drepturile femeii*, l'Association d'Émancipation Civile et Politique des Femmes de la Roumanie avec *Acțiunea feministă* et *Buletinul trimestrial*, le dernier sous la direction de Maria Buțureanu. Le cas du Groupe National des Femmes Roumaines est intéressant parce que dans sa revue, *Graiul femeii. Organ al Grupării Femeilor Române* – 1935, seules les femmes peuvent publier des articles qui monitorisent exclusivement l'activité du Groupe. Le Groupe publie aussi *Revista femeilor române* – 1938, son activité étant soutenue par des publications indépendantes comme *Gazeta femeii*, du Conseil National des Femmes. Pour plus d'informations sur les revues féministes v. Ștefania MIHĂILESCU, «Introducere», in IDEM, *Din istoria feminismului românesc. Antologie de texte (1838-1929)*, Polirom, Iași, 2002, pp. 22-53.

⁶ La presse met en évidence des courants de l'opinion publique, mais ne donne pas une image de la force des courants, même si l'on connaît le tirage des périodiques (J.B. Duroselle, cité par Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse... cit.», p. 389). Ainsi, le tirage des revues féministes n'est pas si important pour se rendre compte de l'impact sur la société; il ne donne qu'un indice sur la force du groupe.

⁷ Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse... cit.», p. 397. Par périodique les officialités comprennent, dès 1927, «les journaux et revues quotidiens ou périodiques qui paraissent régulièrement et qui ont un caractère politique ou culturel» (*Ibidem*, p. 390).

suite de ces mesures restrictives le nombre des journaux va baisser en 1939 à 400, ce qui représentait un tiers du nombre total enregistré en 1936¹. La dictature d'Antonescu (septembre 1940-août 1944) supprimera en totalité la liberté de la presse par ses mesures radicales².

Le régime politique connaît une dégradation progressive qui passe de la monarchie constitutionnelle à la monarchie autoritaire et finit par la dictature. Si pendant la monarchie constitutionnelle les femmes ont la possibilité d'exprimer leurs revendications, le régime de Carol II les force à se taire. Le discours des femmes se transforme en silence au niveau public, mais continue d'exister d'une manière cachée, dans la correspondance entre les féministes. Nous allons appeler ce discours écrit «le discours silencieux»; il caractérise le mouvement féministe sous le régime de Carol II. Le discours féministe devient un point de résistance, un obstacle pour le pouvoir politique; comme l'observait aussi Foucault³, on peut considérer que ce discours caché produit un pouvoir propre aux féministes et en même temps mine le pouvoir politique et le rend fragile. La stratégie adoptée par les féministes est la stratégie de la conservation de l'association. La parole exprimée contre le régime aurait signifié la condamnation de l'association à la disparition. «Je te prie de m'annoncer de ce que vous déciderez», écrit Maria Pop à Elena Meissner en 1938. «J'espère ne pas arriver dans un camp de concentration jusqu'à ce moment-là. Née et éduquée en liberté je ne peux pas adopter un régime de Gestapo»⁴. À son tour Maria Baiulescu écrit à Elena Meissner la même année, en dévoilant son attitude réservée en ce qui concerne les relations avec les associations féministes internationales: «Nous n'avons pas la possibilité de nous rencontrer chez nous sans avoir la permission de la Garnison; il serait impossible de le faire dans un Congrès international pendant cet état de siège»⁵.

Si les féministes les plus connues expriment dans les lettres leurs vrais sentiments, dans l'espace public elles doivent les dissimuler pour échapper à l'oppression du régime. Ainsi, Maria Baiulescu salue en 1939 la constitution du Front de la Renaissance Nationale, en demandant à toutes les présidentes des sociétés de la fédération d'adhérer au Front⁶. Comme nous pouvons l'observer, les féministes sont forcées de vivre dans deux réalités qui sont totalement différentes et qui se contredisent, elles devant s'efforcer de protéger leur personne et de conserver le mouvement dans son ensemble. Maria Castano écrit en 1938 à Maria Baiulescu, en lui racontant les problèmes de l'Association de Constanța provoqués par la déclaration de

¹ *Ibidem*, p. 393. En 1939 il y avait quelques publications qui recevaient des subventions (entre 2 000 et 300 000 lei par mois) de la part du Ministère de la Propagande: *Tribuna de Cluj* – 300 000 lei; *L'Indépendance Roumaine* de Bucarest – 100 000 lei; *Straja Țării* – 30 000 lei (*ibidem*, p. 408). C'est important de préciser que la dernière publication appartient à l'organisation paramilitaire des jeunes *Straja Țării* créée par le Décret-Loi du 8 octobre 1937 et qui va se dissoudre en 1940 (*ibidem*).

² «Dans l'État autoritaire de la Roumanie, tous les moyens de diffusion des idées et des informations sont contrôlés et dirigés... La presse est la collaboratrice quotidienne du gouvernement» (*Directives données par M. le général Antonescu à la presse, à la radio et à l'agence télégraphique*), in Nicolae DASCĂLU, «Le régime de la presse... cit.», p. 397.

³ Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, vol. I, *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris, 1976, «Règles de la polyvalence tactique des discours», pp. 132-133.

⁴ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. I, f. 131.

⁵ *Ibidem*.

⁶ «Apelul societăților feminine federate la Uniunea Femeilor din România», in *Gazeta femeii*, an VIII, nr. 79-80, 1939, p. 4.

non appartenance aux partis politiques sollicitée par les autorités; en ce sens, elle a dû argumenter devant le préfet que l'Association n'était pas un parti politique¹. Les nombreuses démissions des féministes de Constanța ont posé le problème du changement du nom de la société: au lieu de l'Association d'Émancipation Civile et Politique des Femmes Roumaines elle devait s'appeler l'Association féministe de Roumanie.

La correspondance dévoile les pensées secrètes qui ne peuvent pas être exprimées en public; ainsi, le silence et le secret abritent le pouvoir féminin². La conversation des femmes engendre une réalité qui leur est propre et qui est parallèle à la réalité quotidienne qui appartient aux hommes. Nous avons ainsi une réalité féminine (ou plutôt féministe) et une réalité masculine, mais la première réalité est toujours menacée par la deuxième. Le régime autoritaire rompt la continuité et la cohérence du dialogue féministe. Comme l'observent Berger et Luckmann, la coupure de la continuité et de la cohérence introduit une menace pour la réalité subjective; face à cette menace l'individu doit trouver des techniques pour protéger sa propre réalité et la correspondance des féministes en est une technique³.

Deux types de discours coexistent sous le régime de Carol II: un discours du groupe dominant qui se trouve au pouvoir est qui est exclusivement formé d'hommes et un discours des femmes, secret, dissimulé. Le groupe qui détient le pouvoir politique détient aussi le pouvoir d'ordonner la structure du langage, de la pensée et d'une réalité où les hommes sont les figures centrales et les autres peuvent être assujettis. Le langage que les femmes doivent adopter en public est un langage-prison parce qu'il a des limites imposées par le pouvoir politique. Roland Barthes considère que le langage n'est ni réactionnaire, ni progressiste, mais fasciste, parce que le fascisme ne signifie pas l'interdiction de dire mais l'obligation de dire⁴. Le langage du régime autoritaire roumain s'inscrit dans cette définition donnée par R. Barthes; les caractéristiques fascistes sont adoptées par le régime de Carol II et le langage fasciste devient une réalité en Roumanie. Parce que l'obéissance et le pouvoir se mêlent dans le langage, la liberté n'est pas possible; le langage est un espace clos et nous ne pouvons pas y échapper que par l'unicité mystique, considère R. Barthes.

Le mutisme des féministes dans l'espace public dans la période du régime autoritaire renvoie à l'ancienne perspective du rapport masculin/féminin: «La femme est du côté de la nature et l'homme au cœur de la culture», comme l'affirme Odile Dhavernas⁵. Nous pouvons dire que le féminisme roumain de l'entre-deux-guerres se trouve entre le mutisme de la nature et la voix de la culture⁶ parce que du point de vue politique et juridique les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes.

¹ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. II, f. 150-151.

² Michel FOUCAULT, *op. cit.*, p. 133.

³ Peter BERGER, Thomas LUCKMANN, *Construirea socială...cit*, p. 179.

⁴ Pour une image complète du langage dans la philosophie v. Maria FÜRST, Jürgen TRINKS, «Limbajul ca închisoare» et «Plăcerea textului», in IDEM, *Manual de filozofie*, cit., pp. 177-181.

⁵ Odile DHAVERNAS, «L'inscription des femmes dans le droit: enjeux et perspectives», in IDEM (coord.), *Le féminisme et ses enjeux*, Centre fédéral FEN-Edilig, Paris, 1980, p. 321.

⁶ Ludwig GRÜNBERG, «Feminismul între mutismul naturii și glasul culturii», in *Revista de cercetări sociale*, an 1, nr. 2, 1994, pp. 158-164. Ludwig Grünberg se réfère à l'éco-féminisme (la perspective des femmes sur les femmes) qui réduit la voix culturelle des femmes au mutisme de la nature. Il critique cette attitude et demande une perspective axio-centrique qui regarde la vie

Dans l'espace public où domine le discours fasciste, l'équilibre du pouvoir n'est pas possible dans une conversation et le principe de l'universalisation dont parle Jürgen Habermas ne peut pas être appliqué¹. Les féministes roumaines ont un accès limité au discours du pouvoir politique; même entrées dans les partis, elles s'occupent des problèmes d'assistance sociale, considérant que c'est leur devoir de le faire, mais, en fait, elles ne reçoivent pas que *ce* devoir². En Roumanie de l'entre-deux-guerres, et surtout dans les années de l'autoritarisme de Carol II et de la dictature d'Antonescu, la structure de la communication entre les féministes et les hommes politiques ne respecte pas les règles du discours³. La première règle, qui inclut dans la conversation, sans exception, tous les sujets capables d'action et de langage, n'est pas respectée; les femmes en général et les féministes en particulier ne sont pas acceptées dans le cercle des participants au discours (dans notre cas le discours pratique du pouvoir⁴); la deuxième règle, qui assure pour chacun des chances égales afin de contribuer à l'argumentation, est aussi ignorée, les féministes ne bénéficiant pas d'égalité avec les hommes pendant cette période; ni la dernière règle, qui demande le droit de participer avec des chances égales au discours, n'est pas respectée. Les féministes se trouvent toujours en infériorité par rapport aux hommes politiques.

Les idées de droite qui déterminent la naissance du discours fasciste ne sont pas une nouveauté en 1938; la Légion de l'Archange Michel de Corneliu Zelea Codreanu apparaît dès 1927. Le régime électoral de la Roumanie de la période 1926-1937 est influencé aussi par le modèle de l'Italie de Mussolini; ce système révolutionnaire⁵ utilise la prime majoritaire qui favorise les gagnants des scrutins. «La danse électorale» dont parle Matei Dogan⁶, est provoquée par la Loi électorale de 1926 et assure au parti qui vient au pouvoir la victoire dans les élections avec au moins 40%

dans le registre de la liberté et de l'affectivité, en respectant la dignité de l'être humain capable de créer des valeurs.

¹ Jürgen HABERMAS, *Conștiință morală și acțiune comunicativă*, trad. G. Lepădatu, All, București, 2000, p. 77. Habermas considère que le premier pas vers la création d'une éthique du discours est l'introduction du principe fondamental d'universalisation.

² DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, f. 208. Dans un rapport de l'Association d'Émancipation Civile et Politique rédigé en 1934 par Amalia Musotter, sur l'activité des conseillères communales d'Ardéal, on mentionne le fait que les femmes auraient travaillé aussi dans les autres domaines, sauf le domaine social, mais les hommes ne leur ont pas donné l'occasion de le faire.

³ Jürgen HABERMAS, *op. cit.*, p. 89. Habermas présente les règles d'Alexy sur le discours.

⁴ *Ibidem*, p. 102. Par discours pratique Habermas comprend le discours où ne domine pas l'apaisement des conflits d'action et où l'harmonie est toujours supprimée par les instruments du pouvoir.

⁵ Cristian PREDA, *România postcomunistă... cit*, p. 112. Le système révolutionnaire caractérise le deuxième régime électoral de la Roumanie, entre 1926-1937, le premier régime (1919-1922) étant basé sur le système de la réforme. Le système révolutionnaire est adopté dans le contexte de l'échec de la réforme qui se proposait d'adapter la Loi électorale belge aux traditions roumaines, en combinant le scrutin majoritaire avec celui proportionnel, le résultat étant le régionalisme.

⁶ Matei DOGAN, «Regimul politic și clasa politică în România interbelică», in IDEM, *Sociologie politică. Opere alese*, trad. roum. Laura Lotreanu, Nicolae Lotreanu, Alternative, București, 1999, pp. 139-198. La métaphore de la danse est utilisée aussi par Jeanne Bisilliat qui reprend les observations de G. Bateson pour rendre compte du changement des relations entre les hommes et les femmes: «La structure est une danse d'éléments en interaction continue»; Jeanne BISILLIAT, «Mots échoués sans contexte», in Jeanne BISILLIAT, Christine VERSCHUUR (dirigé par), *Le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 72.

(jusqu'en 1937). Le fait que le roi nomme un gouvernement et organise ensuite des élections permet l'instauration d'une démocratie mimée qui va s'effondrer au moment où la Garde de Fer (la section politique de la Légion) commence son ascension. Comme la continuation de la danse électorale entraîne le risque que la Garde augmente son poids électoral, Carol II procède à la dissolution du Parlement et au simulacre de référendum qui met les bases du régime autoritaire.

Avant que le régime autoritaire adopte le corporatisme du régime fasciste italien, cette idée apparaît dans les discours d'Alexandrina Cantacuzino, présidente du Groupe National des Femmes. Dès l'année 1933 Alexandrina Cantacuzino propose une réforme constitutionnelle dans l'esprit de la doctrine corporatiste, en considérant que le premier pas est la réforme du Sénat; en ce sens elle affirme que le Sénat doit être élu pour une période de huit ans, par des élections corporatives dans les régions, les femmes, tout comme les hommes, faisant partie des délégations qui élisent¹. La même année, au deuxième Congrès du Groupe, Alexandrina Cantacuzino revient à l'idée que la reconstruction du pays doit se faire sur la base du corporatisme². La constitution de 1933 des Jeunes Groupistes, qui se propose l'enrôlement des jeunes femmes, peut être considérée comme une copie des Gufines d'Italie, les jeunes étudiantes des Groupes universitaires fascistes (GUF)³. La différence apparaît au niveau des revendications formulées; si les Groupistes demandent, comme toutes les féministes roumaines, des droits politiques intégraux, les Gufines veulent le droit de travail et l'accès aux professions libérales, en insistant sur la valeur politique du travail féminin⁴.

Il faut encore noter que l'Union des Femmes Roumaines se propose de former des groupes des jeunes femmes, mais afin de rajeunir le mouvement féministe, et non avec l'intention exprimée par Alexandrina Cantacuzino d'accroître le nombre d'adhérentes⁵. L'idée de former des sections des jeunes femmes apparaît aussi en 1933, au Congrès de Bucarest; les étudiantes se réunissent, en 1937, pour former la section des jeunes de l'Association d'Émancipation Civile et Politique. Une autre différence entre l'Union des Femmes et Le Groupe National consiste dans l'utilisation du discours contre le pouvoir politique de Carol II; si les féministes de l'Union adoptent la correspondance (comme moyen secret) pour s'exprimer contre

¹ «Discursul Alexandrinei Cantacuzino», in *Gazeta femeii*, an II, nr. 9, 1933, p. 3. Le discours est donné au premier Congrès du Groupe National, à Cluj. La même année, à Chişinău, Ana Alioth Caragea crée le parti Le Front National Roumain et la revue *Frontul*, optant pour un régime dictatorial et sympathisant avec l'Allemagne nazie; ce parti va se dissoudre en mars 1938; v. Ion ALEXANDRESCU, Ion BULEI, Ion MAMINA, Ioan SCURTU, *Enciclopedia partidelor politice în România (1862-1994)*, Mediaprint, Bucureşti, 1995, p. 134.

² «Congresul Grupării Femeilor Române la Braşov», in *Gazeta femeii*, an II, nr. 40-41, 1933, p. 6.

³ En 1939 les GUF avaient 100 000 adhérents. Pour une image complète de l'enrôlement des jeunes en Italie v. Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, «Totalitarismul în Italia fascistă», in IDEM, *Istoria secolului XX*, Vol. I, *Sfârşitul lumii europene (1900-1945)*, trad. roum. M. Ioan, Editura All, Bucureşti, 1998, p. 315.

⁴ Rita THALMANN, «De la *mamma* à la *nouvelle italienne*: la presse des femmes fascistes de 1930 à 1942 », in IDEM (sous la direction), *Entre émancipation et nationalisme. La presse féminine d'Europe (1914-1945)*, Deuxième Tierce, 1990, pp. 159-160. Pour plus d'informations sur la politique sexuelle fasciste v. Victoria de GRAZIA, «Le Patriarcat fasciste», in George DUBY, Michelle PERROT (éds.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. V, Plon, Paris, 1992, pp. 116-141.

⁵ En 1934, au Congrès de Bucarest, Alexandrina Cantacuzino demande l'accroissement des membres pour que les rassemblements s'organisent chaque mois dans tous les départements: «Congresul Grupării Femeilor Române», in *Gazeta femeii*, an III, nr. 78-79, 1934, p. 4.

le régime, Alexandrina Cantacuzino assume le risque de parler en public. Au Congrès de Braşov de 1938, elle parle du paradoxe roumain qui consiste dans le fait que l'on enregistre, d'une part, de grandes victoires d'ordre doctrinaire, donc des succès idéologiques, et d'autre part on promeut le principe minoritaire¹. À la suite de cette déclaration l'activité du Groupe est suspendue en 1939, celui-ci étant accusé de liaisons avec des organisations politiques dangereuses pour la sécurité générale de l'État. Si les féministes de l'Union savent s'autoconserver et conserver leur univers, en se construisant une double identité et réalité, Alexandrina Cantacuzino ne met pas sur le premier plan la conservation de son Groupe qui est dissout.

Ces actions des autorités contre les féministes prouvent que la Loi électorale du 9 mai 1939 n'est qu'un simulacre en ce qui concerne le vote des femmes. Les femmes peuvent élire pour la Chambre des Députés (article 5) et pour le Sénat (article 11) et peuvent être élues dans le Sénat (article 10), mais non dans la Chambre des Députés (article 4). Les conditions pour le droit de vote sont très restrictives et limitent, en fait, le nombre des femmes qui peuvent voter. Les articles 5 et 11 imposent les mêmes conditions pour les hommes et pour les femmes: l'âge de vote à 30 ans est la première condition, le niveau d'instruction est une deuxième condition et la profession en est une troisième. Les professions qui donnent le droit d'élire pour la Chambre des Députés sont: l'agriculture et le travail manuel, le commerce et l'industrie, des occupations intellectuelles. Le droit d'élire au Sénat est conditionné par l'appartenance aux comités dirigeants des différentes professions. Pour être élues au Sénat les femmes doivent avoir 40 ans et être inscrites sur les listes électorales de leur profession, qu'elle doivent représenter (article 10).

La présence au vote était obligatoire et ceux qui n'avaient pas de motifs sérieux pour leur absence étaient sévèrement punis. Les candidats devaient avoir le certificat d'inscription sur les listes électorales et l'autorisation du Front de la Renaissance. Toute activité qui n'était pas autorisée par le Front était considérée clandestine et punie avec la déchéance des droits civiques de 2 à 5 ans. Ces conditions déterminent plusieurs féministes de renoncer à poser leur candidature; Calypso Botez, ancienne membre du Parti National Paysan, décide de ne pas poser sa candidature parce qu'elle considère que c'était plus utile pour l'idée féministe de rester loin de la politique et parce que les élections lui paraissent de simples cooptations politiques². D'autre part, Ortansa Satmary, elle aussi une ancienne membre du Parti National Paysan, décide de poser sa candidature mais elle n'est pas élue. Le seul succès enregistré par le mouvement des femmes appartient à Maria Pop qui devient, après les élections du 1 juillet 1939, la première femme-sénateur. En commentant ce succès, Maria Baiulescu observe que Maria Pop a été forcée de s'inscrire dans la corporation de l'agriculture parce qu'elle n'avait pas d'autre chance pour réussir. Par conséquent, on peut considérer que le régime autoritaire roumain ne donne le droit de vote aux femmes que pour mieux les contrôler et pour consolider son pouvoir. En fait, ces droits n'ont pas de valeur parce qu'ils ne peuvent pas être exercés librement et parce qu'ils sont incomplets, l'égalité entre

¹ «Darea de seamă asupra lucrărilor celui de-al 7-lea Congres al GFR ținut la Braşov în zilele de 12, 13 și 14 noiembrie 1938», în *Graiul femeii. Organ al Casei Femeii și Grupării Femeilor Române*, an IV, nr. 11-12, 1938, pp. 1-2. En parlant des grandes victoires idéologiques, Cantacuzino se réfère au corporatisme qui est introduit par la Constitution de 1938 et au fait que la même Constitution offre aux femmes le droit d'élire et d'être élues au Sénat.

² DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. I, f. 190.

les hommes et les femmes n'étant pas acquise. Sous le régime de Carol II on mime l'octroi des droits politiques aux femmes mais le but caché est de les enrégimenter dans le parti unique.

L'intérêt pour les droits politiques des femmes disparaît au moment de l'instauration du régime d'Antonescu. Les femmes, tout comme les hommes, sont regardées en fonction de leur utilité. La nouvelle législation roumaine du travail ne protège pas les femmes. Cela se passe dans les conditions de l'éclatement de la deuxième guerre mondiale. Ainsi, conformément à la Loi de 27 février 1940, on pouvait utiliser, pour l'armée ou pour d'autres services de l'État, toute personne civile, homme ou femme, qui n'avait pas atteint l'âge de 70 ans. La même année, la Loi de 23 juillet institue le régime de travail dans des conditions exceptionnelles pour toutes les entreprises, avec la possibilité de prolonger le travail de huit heures, de suspendre les congés et d'utiliser le travail de nuit des femmes pour une période de six mois¹. Selon la Loi de 1 octobre 1941, qui établissait le régime de travail de guerre, on pouvait demander aux jeunes femmes de 18 ans de travailler pendant la nuit.

Toute cette législation promeut une perspective instrumentaliste. Pour mieux la comprendre, il faut prendre en compte les relations existant entre la Roumanie et l'Allemagne nazie qui utilisait aussi le travail des femmes, sans se soucier de leurs droits². Les femmes sont dépourvues de leurs droits dans le domaine du travail et en même temps les féministes sont dépourvues du droit d'organiser des réunions ou des congrès; l'année 1941 marque l'entrée du mouvement des femmes sous la tutelle de l'État qui interdit toute manifestation et rassemblement dans les places publiques ou les maisons privées sans l'autorisation du commandement militaire. Celui qui participait aux rassemblements des associations interdites était puni de 10 à 25 ans de travail forcé.

Cette législation qui étouffe la dignité de l'individu ne pouvait pas être mise en discussion par les féministes, tout comme on ne pouvait pas commenter l'entrée en guerre de la Roumanie à côté d'un État totalitaire. En fait, la Roumanie est condamnée de s'écrouler entre deux colosses totalitaires³. Les féministes qui, autrefois, se déclaraient contre la mort de leurs enfants sur le champ de bataille, doivent se taire et envoyer leurs fils à la guerre. Tout ce silence s'explique par la peine de mort qui est introduite par le Décret-Loi du 6 février 1941, qui punit tous ceux qui impriment, écrivent, dessinent ou diffusent des manuscrits, des manifestes ou des dessins contenant des incitations pour commettre un acte ou pour exprimer une idée contre l'ordre existant. La guerre devient plus importante que la vie des citoyens qui ne sont que des instruments pour mener cette guerre, les entreprises

¹ Pour la législation du régime Antonescu nous avons utilisé Paul GOGEANU, *Istoria dreptului românesc*, Facultatea de Drept, București, 1985, pp. 252-269 et Ioan CETERCHI (coord.), *Istoria dreptului românesc*, vol. II, partea a II-a, Academia RSR, București, 1987, pp. 281-286.

² Dans l'État nazi il n'y avait pas de loi en faveur des mères qui travaillaient parce que pour le régime nazi le maternalisme, comme toute forme d'égoïsme, agissait contre la race; v. Gisela BOCK, «Le nazisme. Politique sexuée et vie des femmes en Allemagne», in Georges DUBY, Michelle PERROT (éds.), *Histoire des femmes en Occident*, vol. V, Plon, Paris, 1992, p. 148, p. 155.

³ Matei DOGAN, «Regimul politic și clasa politică în România interbelică», «Prăbușirea democrației fragile între doi coloși totalitari», in IDEM, *Sociologie politică...cit.*, pp. 158-161; Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, *Istoria secolului XX...cit.*: in «Modelul fascist în anii '30» les auteurs parlent de la pénétration commerciale de l'Allemagne en Europe, «spécialement en Roumanie», pp. 313-314; in «Fascisme și dictaturi» les auteurs donnent l'exemple de la Roumanie qui connaît l'ascension du fascisme représenté par la Garde de Fer, p. 324.

sont sur le premier plan et dépassent en valeur la vie d'un être humain. Celui qui détruit partiellement ou en totalité, ou «fait du mal»¹ aux installations des entreprises, est condamné à la mort (Décret du 2 août 1943); celui qui livre à l'État délibérément un produit de guerre défectueux qui met en péril le pouvoir combattif de l'armée, est aussi condamné à la mort. Dans les conditions où la législation emploie des termes «humains» lorsqu'elle parle des entreprises et des machines, les personnes perdent leur humanité; leur existence devient, avec le Décret-Loi de mai 1941, un morceau de papier qui les identifie².

La guerre est l'image de la masculinité; les hommes ne comprennent pas que la guerre signifie l'annulation du produit des pratiques maternelles. Mais il y a aussi des femmes qui ne pensent pas de cette façon, même si elles sont des mères; ces femmes peuvent très facilement devenir des adeptes de l'idéologie de la guerre et du sacrifice de leurs enfants³. Le cas d'Alexandrina Cantacuzino est très éloquent en ce sens; inspirée par les idées de droite, Alexandrina Cantacuzino demande dès 1936 une loi pour la réglementation de l'activité des femmes pour la défense du pays; elle veut que les femmes remplacent les hommes dans les services auxiliaires pour que le nombre des combattants actifs se double⁴. L'image de la femme-soldat⁵ n'est pas nouvelle, si nous pensons que le droit de vote pour les femmes en est une récompense. Un Décret du 17 septembre 1938 va décider la mobilisation des femmes aptes pour défendre leur pays.

Les accents nationalistes des discours d'Alexandrina Cantacuzino viennent dans un contexte législatif qui avait déjà protégé le travail indigène (Loi du 3 avril 1930) ou avait imposé l'utilisation du personnel roumain dans les entreprises en proportion de 80% (Loi du 16 juillet 1934). Dans un discours de Cluj, en 1937⁶, Alexandrina Cantacuzino demande la conservation ethnique et une loi qui ne permettra pas à un étranger de devenir citoyen roumain qu'après une période de 10 ans. En même temps elle veut que les mariages mixtes soient interdits pour les salariés de l'État sous la punition de perdre leur poste. Ces idées d'une ethnie roumaine pure annoncent la législation du régime d'Antonescu: la présence des commissaires roumains dans les entreprises juives (5 octobre 1940) et l'obligativité de la nationalité roumaine du personnel des entreprises (12 novembre 1940). L'interdiction des mariages mixtes pour les fonctionnaires, désirée par Alexandrina Cantacuzino en 1937, devient une réalité le 12 novembre 1940: par un Décret-Loi les fonctionnaires publics ne peuvent pas se marier avec une personne

¹ Nous avons traduit ainsi le terme «vătămarea», du point 17, article 1, du Décret no. 2144.

² Il s'agit du Décret-Loi no. 1403 (novembre 1941) qui organise le travail national par la création de l'Inspectorat général des camps et des colonies de travail obligatoire pour l'intérêt national, avec des fiches obligatoires pour chaque citoyen du pays. Ceux qui ne se présentaient pas dans ces camps ou colonies étaient emprisonnés de 6 mois à un an.

³ Le fascisme italien prépare les filles pour devenir des mères vigoureuses, prêtes à sacrifier leurs enfants pour la Nation et le Duc-Mussolini; v. Serge BERSTEIN, Pierre MILZA, «Totalitarismul în Italia fascistă», in IDEM, *Istoria secolului XX...cit.*, p. 315.

⁴ «Două manifeste», in *Gazeta femeii*, an V, nr. 29-30, 1936, p. 3.

⁵ La figure du citoyen-soldat devient hégémonique et reste vivante jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, considère Bérengère MARQUES-PEREIRA, *La citoyenneté politique des femmes*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 69 et le sous-chapitre «L'hégémonie de la figure du citoyen-soldat», pp. 69-73.

⁶ «Cuvântările Doamnei Alexandrina Cantacuzino la Congresul Grupării Femeilor Române ținut la Cluj în zilele de 20, 21 și 22 noiembrie 1937», in *Graul femeii. Organ al Grupării Femeilor Române*, an III, nr. 10, 1937, p. 1.

d'une autre origine ethnique, la punition étant, comme le prévoyait Alexandrina Cantacuzino, le licenciement. Une autre idée d'Alexandrina Cantacuzino qui annonce la législation du régime d'Antonescu est exprimée dans la «Motion du Groupe National des Femmes», votée au Congrès de Cluj, en 1937¹; dans cette «Motion» on demande que l'État favorise, par une aide en argent, les mariages entre les jeunes femmes roumaines et les jeunes hommes roumains, en accordant des prix pour les familles nombreuses. Le 8 août 1940 ces revendications sont accomplies par un Décret-Loi qui empêche les mariages entre les Roumains et les Juifs, même s'ils étaient accomplis en dehors des frontières de la Roumanie.

Pour le féminisme du Groupe National des Femmes le mariage est l'union qui préserve l'esprit et le corps national, et non un consentement fait par amour. Le langage de la raison est plus fort que le langage du cœur, surtout dans les moments où le corps de la nation est en péril de dissolution à cause des étrangers. Ce féminisme est idéologique et prophétique en même temps et diffère du féminisme de l'Union qui essaie de prendre distance par rapport à toute idéologie. La relation établie entre les féministes de l'Union et les hommes politiques est différente du rapport qui existe entre les féministes du Groupe et les hommes politiques. Les perspectives sont différentes parce que la distance entre les femmes et la politique est différente; les féministes de l'Union regardent la politique de la proximité, tandis que les féministes du Groupe regardent de loin la politique et désirent créer un champ politique parallèle, seulement pour les femmes.

Sous les régimes autoritaires le féminisme qui entretient des rapports étroits avec le champ politique ne peut plus se préoccuper de la politique parce qu'il n'est plus un champ d'action libre. Une fois les droits politiques acquis, même s'ils sont partiels et souvent formels, les féministes quittent leur lutte politique et retournent à l'action charitable qui caractérisait le mouvement féministe à ses commencements. Le processus est régressif parce que les féministes ne peuvent plus solliciter des droits politiques, compte tenu du contexte politique interne et international de la période 1940-1944. L'entrée de la Roumanie en guerre demande aux féministes une implication plus grande dans les œuvres d'assistance sociale. Si le féminisme roumain est en dérive dès 1938, sans trouver une justification pour son existence, le commencement de la guerre lui offre la chance de renaître par l'intermédiaire du travail dans le champ social.

La domination patrimoniale du régime autoritaire de Carol II ne laisse pas aux féministes la possibilité d'agir librement, parce qu'elles sont incorporées dans le Parti unique qui dirige leurs actions. Le patrimonialisme comme forme politique a ses racines dans le principe patriarcal (que nous avons présenté²), et semble disparaître avec l'instauration du régime d'Antonescu qui est un autoritarisme de reproduction³ et n'essaie pas de justifier idéologiquement la domination. Sous le régime

¹ «Moțiunea votată de Congresul Grupării Femeilor Române ținut la Cluj în zilele de 20, 21 și 22 noiembrie 1937», în *Graiul femeii. Organ al Grupării Femeilor Române*, an III, nr. 10, 1937, p. 4. La Motion demande aussi le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

² Max Weber donne cette définition du patrimonialisme. Pour D. Bourmaud ce pouvoir de type patrimonial accroît l'autorité classique du patriarcat; v. Jean BAUDOUIN, «Regimurile autoritare», in IDEM, *Introducere în sociologia politică*, trad. roum. I. Iaworski, Editura Amarcord, Timișoara, 1999, pp. 173-174.

³ Jean BAUDOUIN, *op. cit.*, p. 177. Par «autoritarisme de reproduction» nous comprenons le régime politique qui imite un autre régime; le régime d'Antonescu veut imiter le régime nazi et en ce sens, le régime de Carol II peut être aussi considéré «reproducteur» parce qu'il essaie de

d'Antonescu les féministes ont un seul espace où elles peuvent agir: la charité. Mais cet espace est également sous le contrôle de l'État. Entre 1940-1944 les féministes qui s'impliquent dans ce domaine sont les épouses des personnalités politiques ou militaires et leur action est ainsi politisée¹.

Le Conseil du patronage des Œuvres sociales, créé le 21 novembre 1940, est dirigé par Maria Antonescu, la femme d'Antonescu, élue présidente du Conseil en 1941. Le Conseil se propose de coordonner l'action de toutes les institutions publiques et privées dans le domaine social et il est formé par des personnalités politiques, telle le vice-président du Conseil des Ministres ou le ministre de l'Intérieur². Plusieurs féministes font partie du comité délibératif, telles Alexandrina Cantacuzino, présidente en 1941 de la Société Orthodoxe Nationale des Femmes Roumaines (créée en 1919), Yvonne Burileanu, membre de la Société Orthodoxe, Veturia Goga, la femme du poète Octavian Goga. Des féministes telles Alexandrina Cantacuzino, qui avaient milité autrefois pour les droits politiques des femmes, s'intéressent maintenant aux actions sociales³. Comme nous l'avons déjà dit, le contexte de ces années est différent, parce que la Roumanie est en guerre depuis juin 1941 et les femmes doivent se mobiliser pour aider les soldats roumains partis à la guerre. La situation internationale demande la résurrection de l'action charitable, qui a été en fait le point de départ de toute organisation féministe; le charité a précédé le politique, le développement du mouvement des femmes dans la direction des droits

copier le régime fasciste. Le patrimonialisme ne se dissout pas complètement sous Antonescu: la vie des hommes devient le plus important patrimoine de l'État parce que le régime se caractérise par le «droit de mort et pouvoir sur la vie», comme l'affirme Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité*, vol. I, *La volonté de savoir*, cit., pp. 176-211. Les traits totalitaires existent aussi parce que nous constatons, à travers la législation antonescienne, «l'inutilité de l'homme» dont parle Hannah Arendt en se référant aux régimes totalitaires (citée par Jean BAUDOUIN, *op. cit.*, p. 166). En même temps nous devons tenir compte du fait que les régimes de Carol II et d'Antonescu, même s'ils ont un pouvoir illimité sur la vie des individus, n'ont pas une idéologie réelle et l'infrastructure nécessaire pour contrôler et influencer la société et ne sont pas, de ce point de vue, totalitaires; v. Matei DOGAN, «Regimul politic și clasa politică în România interbelică», in IDEM, *Sociologie politică...cit.*, p. 160.

¹ En janvier 1940 Esmée Gafencu, l'épouse du ministre de l'Extérieur Grigore Gafencu, fait de la propagande dans le journal *Timpul*, fondé par son mari, pour collecter des vêtements pour les soldats. Aretia Tătărescu, la femme de Gheorghe Tătărescu, Premier ministre de la Roumanie entre novembre 1939-juillet 1940, dirige en 1939 un atelier de confections de la Croix Rouge dans lequel travaillaient les épouses des soldats. Maria Gherescu, la femme du général Gherescu, est la présidente de la filiale de Bacău de la Croix Rouge et Crisanta Steflea, l'épouse du général Steflea, coordonne la création des cantines scolaires entre 1940-1942; v. Ana-Maria STAN, «Contribuții ale femeilor române la activitatea de asistență socială în primii ani ai celui de-al doilea război mondial», in Ghizela COSMA, Virgiliu ȚĂRĂU (coord), *Condiția femeii în România în secolul XX...cit.*, pp. 41, 43-44, 56.

² Sur l'activité de ce Conseil et sur les œuvres charitables des féministes v. Ana-Maria STAN, in *op. cit.*, pp. 39-58. Au commencement Horia Sima, le chef des légionnaires, a fait partie de ce Conseil dans sa qualité de vice-président du Conseil des Ministres.

³ Nous devons aussi mentionner les figures féminines emblématiques qui ont voté l'union de la Roumanie, en qualité de députées du Grand Rassemblement National, le 1 décembre 1918: Eugenia Cicio-Pop, présidente de la Réunion de Femmes Roumaines d'Arad pendant toute la période de l'entre-deux-guerres et Elena Goldiș, présidente de la filiale d'Arad de la Société Orthodoxe. Ces deux féministes faisaient partie, en 1942, du comité départemental Arad du Conseil de patronage; v. Cornelia GĂLĂTESCU, «Documente inedite privind participarea femeilor la Marea Adunare de la 1 decembrie 1918», in IDEM, *Contribuții bibliologice...cit.*, pp. 225-232.

politiques se faisant à partir de l'action dans le domaine social. Le retour à l'action de départ est demandé par les circonstances historiques et s'impose aussi comme une alternative d'action après l'obtention partielle des droits politiques.

Le féminisme de la période 1940-1944 se définit par rapport à un pouvoir surveillant¹ qui monopolise l'activité sociale et la centralise au niveau du Conseil de patronage; l'action du Conseil, qui est en réalité l'activité cumulée de plusieurs associations féministes, se fait sous un contrôle accru du politique qui privilégie Maria Antonescu comme image en miroir du chef de l'État. Le féminisme est sous la surveillance d'un État qui n'est concerné, après les pertes territoriales de 1940², que par la guerre; l'action des féministes doit être vue comme un résultat de la priorité que l'État accorde à la guerre. L'appui des soldats mobilisés³, des réfugiés roumains de Bessarabie, Bucovine et Transylvanie, des réfugiés polonais⁴ ou des orphelins et des veuves de guerre, se combine avec l'aide des familles pauvres⁵.

L'État surveille et punit par la législation et en même temps surveille et soigne⁶, en se créant une double image – de meurtrier et de protecteur de la vie; le deuxième visage de ce régime-Janus favorise la continuation du mouvement féministe, même si Maria Castano observe, à la fin des années 1930, que la «machine féministe s'est enlisée et ne marche plus»⁷.

Les féministes obtiennent les droits politiques complets le 15 juillet 1946 par un Décret-Loi qui inscrit au deuxième article le droit des femmes d'être élus dans la Chambre des Députés. Ces droits politiques, de même que les droits obtenus sous Carol II, ne sont qu'un simulacre de démocratisation, le régime communiste enrôlant les femmes dans ses structures dès le début. En mars 1946 on institue le contrôle du mouvement féministe: la Fédération des Femmes de la

¹ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975.

² La Roumanie perd la Bessarabie et la Bucovine du Nord (annexées par l'URSS), une partie de la Transylvanie (récupérée par la Hongrie) et la Dobroudja méridionale (donnée à la Bulgarie).

³ Le Conseil de patronage organise en 1941 une quête au niveau national, nommée «Le cadeau du soldat», l'argent obtenu (77 738 531 lei) étant utilisé pour acheter des livres et des aliments pour les soldats; v. Ana-Maria STAN, «Contribuții ale femeilor române la activitatea de asistență socială în primii ani ai celui de-al doilea război mondial», in Ghizela COSMA, Virgiliu TĂRĂU (coord), *Condiția femeii în România în secolul XX...cit.*, pp. 51-52.

⁴ Les filiales de Moldavie de la Croix Rouge et l'Association Chrétienne des Femmes, créée en 1919, ont aidé les réfugiés polonais; outre la nourriture et l'assistance médicale, ils ont aussi bénéficié des maternelles et d'une école à Bucarest; v. Ana-Maria STAN, in *op. cit.*, pp. 44-45.

⁵ À Bucarest, entre 1941-1943, 31 000 familles ont été aidées, ce qui représentait 2% de la population de la capitale. En décembre 1941 et février 1942 le Conseil a organisé des collectes pour assister les orphelins de guerre, les invalides, les familles des mobilisés et celles qui se trouvaient en difficulté; la somme totale des collectes a été de 254 millions lei. Cette action, appelée «L'aide d'hiver», a continué de décembre 1941 jusqu'en octobre 1943, l'argent et les produits collectés étant en valeur de 610 603 900 lei; v. Ana-Maria STAN, «Contribuții ale femeilor române...cit.», p. 55.

⁶ En ce qui concerne l'appui social comme préoccupation des partis politiques, un seul parti inscrit dans son programme utopique «l'appui social» pour toutes les classes sociales; il s'agit du Parti Umanitaire créé le 24 septembre 1944 à Bucarest (devenu le Parti Socialiste Chrétien en décembre), qui disparaît en janvier 1947, après l'arrestation de son président, Vladimir Corbascu; v. Ion ALEXANDRESCU, Ion BULEI, Ion MAMINA, Ioan SCURTU, *Enciclopedia partidelor politice din România (1862-1994)*, Mediaprint, București, 1995, p. 145.

⁷ DANIC, fonds Elena Meissner, dossier 11, vol. II, f. 147.

Roumanie est créée par les communistes qui organisent le premier Congrès des femmes de Roumanie, à Bucarest, le 5-7 mars. Ce n'est peut-être pas une coïncidence le fait que le jour du commencement du Congrès le gouvernement donne une Loi qui transforme le Ministère de la Propagande en Ministère des Informations pour «diriger, organiser, contrôler toutes les actions d'information par la presse, la radio, le film... »¹. C'est le début de la construction du panoptisme, de l'appareil disciplinaire totalitaire et totalisant qui perfectionne l'exercice du pouvoir individualisateur². C'est le commencement d'une nouvelle époque, l'époque du pastorat³.

¹ Dinu C. GIURESCU, «Includerea României în sfera de influență sovietică (28 august 1944-6 martie 1945)», in IDEM, *Istoria României în date*, cit., pp. 462-468.

² Michel FOUCAULT, «Vers une raison de la critique politique», in *Dits et Écrits...cit.*, p. 136.

³ *Ibidem*. Sur le pouvoir pastoral dans le régime communiste roumain v. Daniel BARBU, «O putere pastorală», in IDEM, *Republica absentă. Politică și societate în România postcomunistă*, Nemira, București, 1999, pp. 89-92.